

Mali : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté—Rapport d’avancement 2009

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont établis par les pays membres en consultation étroite avec les parties prenantes et les partenaires au développement, y compris les services de la Banque mondiale et du FMI. Actualisés tous les trois ans avec les rapports d’avancement annuels, ces documents décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales menées par le pays pour appuyer la croissance et la réduction de la pauvreté et ils font état des besoins en financement extérieur et des principales sources de financement. Ce document sur le Mali, en date d’août 2010, est affiché sur le site Internet du FMI, en accord avec le pays membre, à titre de service offert aux utilisateurs de ce site.^a

Copies of this report are available to the public from

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Telephone: (202) 623-7430 • Telefax: (202) 623-7201
E-mail: publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Price: \$18.00 a copy

**International Monetary Fund
Washington, D.C.**

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**NOTE DE PRESENTATION DU RAPPORT DE LA
REVUE 2009 DU CADRE STRATEGIQUE POUR LA
CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
(CSCR)**

Août 2010

I. INTRODUCTION

Le 7 juin 2010, s'est tenue dans la salle Balla Moussa KEITA du Centre International de Conférences de Bamako, la troisième revue du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) sous la présidence de Monsieur Sanoussi TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette troisième revue revêt une importance particulière : institutionnellement focalisée sur 2009, elle apparaît cependant comme la revue à mi-parcours d'une programmation sur cinq années. En outre, elle va permettre d'asseoir la préparation *du CSLP 2012-2016* qui sera engagée au prochain semestre.

Cette revue a regroupé l'ensemble des acteurs notamment :

- les membres du Gouvernement : Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Ministre des Mines, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées, Ministre du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget, Ministre de l'Agriculture représenté par son SEGAL, Ministre de l'Energie et de l'Eau représenté par son SEGAL ;
- Représentants des Institutions de la République ;
- Représentants de la société civile ;
- Représentants du secteur privé ;
- Représentants des syndicats ;
- Gouverneurs de régions ;
- Présidents des Assemblées Régionales
- Représentants de services techniques nationaux et régionaux ;
- Partenaires Techniques et Financiers.

Les travaux de la revue programmée en une journée, ont été organisés autour de trois thématiques majeures, fédératrices et interdépendantes, à savoir :

- la croissance accélérée et la problématique de la croissance démographique ;
- l'évolution de la pauvreté et l'évaluation de l'atteinte des OMD ;
- la problématique du financement et l'efficacité de l'aide.

II. PRINCIPAUX RESULTATS DES TRAVAUX

La revue a permis de mettre en exergue un certain nombre de constats :

1. Croissance économique et croissance démographique

Croissance économique

La croissance réelle du PIB a été maintenue à un niveau relativement élevé (4,3% en 2007, 5,0% en 2008 et 4,5% en 2009), en dépit de la récession mondiale. La croissance est ressortie supérieure à celle observé à l'échelle de l'UEMOA (3,3% en 2007, 3,7% en 2008 et 2,9% en 2009). L'inflation est passée de 9,2% en 2008 à 2,2% en 2009 contre 7,4% en 2008 et 1,1% en 2009 dans la zone UEMOA.

Le secteur primaire : les activités du secteur primaire ont enregistré en 2009, une croissance de 5,6% de leur valeur ajoutée par rapport à 2008. Cette performance est imputable aux résultats satisfaisants de la campagne agricole, résultats réalisés grâce à la bonne pluviométrie observée et aux efforts déployés par le Gouvernement notamment en matière de subventions d'intrants pour les cultures vivrières. Le dynamisme du secteur primaire a été surtout insufflé par la production rizicole. Grâce aux efforts déployés ces dernières années dans le cadre de l'Initiative riz, la part du riz dans la production céréalière totale est passée de 27,8% en 2007 à 33,5% en 2009. La performance du primaire est aussi le fait d'une reprise de la production cotonnière, qui a enregistré une hausse de 16,8% après avoir affiché des baisses successives en 2007 et 2008. La branche «autres cultures industrielles» dans laquelle on retrouve le blé et l'arachide, a aussi réalisé une croissance positive en rapport avec les efforts des autorités en matière de diversification agricole. Enfin, les valeurs ajoutées des branches «élevage», «pêche et forêt» ont enregistré en 2009, des taux de croissance supérieurs à ceux réalisés en 2008 et ce, grâce à la poursuite de l'exécution des projets d'appui initiés dans ces différents domaines. L'état d'exécution de la Stratégie de Croissance Accélérée indique que la plupart des actions relatives aux infrastructures et aux secteurs productifs, notamment dans l'Agriculture, n'ont pas encore été achevées et n'ont donc pas produit leur plein effet dans l'impulsion de la croissance économique.

Le secteur secondaire : la contribution du secteur secondaire est modeste (0,5%). Le sous-secteur «Bâtiment et Travaux Publics» a le plus contribué à cette croissance avec 0,3%, il est notamment soutenu par la poursuite des grands travaux engagés par l'État.

Par ailleurs, à la faveur de l'amélioration des cours mondiaux de l'or (hausse de 4,7%) ; la valeur de la production minière a augmenté de 1,5% en 2009. La production d'or est en baisse depuis 2007, après le pic de 62 tonnes en 2006. De 2005 à 2009, elle a affiché une moyenne de 54,6 tonnes. La production artisanale d'or est estimée à 4 tonnes/an. En 2009, la production d'or a été de 53,7 tonnes contre 52,8 tonnes en 2008, soit une augmentation de 1,7%

Le secteur tertiaire : la croissance économique de ces trois dernières années, a été surtout marquée par le dynamisme du secteur tertiaire avec l'expansion fulgurante de la téléphonie mobile. Pour un niveau moyen de croissance de 4,6% sur la période 2007-2009, la contribution du tertiaire a été de 2,4%. Cette contribution est restée relativement stable d'une année à l'autre. Ceci est en grande partie imputable aux branches «Commerce» et «Transport et Télécommunication» dont les contributions ont respectivement été de 1,0% et 0,8%.

En somme, sur la période 2007-2009, la croissance de l'économie malienne a atteint 4,6% en dépit des crises internationales qui l'ont touchées pendant cette période. Ceci dénote de la stabilité de la croissance et de l'impact positif des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à ces crises. Le secteur tertiaire tire la croissance de l'économie malienne (2,4% des 4,6% enregistrés au cours de la période sous revue). Cette contribution du secteur tertiaire est d'autant plus remarquable qu'elle est relativement stable d'une année sur l'autre. Le secteur primaire a apporté une contribution moindre (1,6%) et moins stable. La contribution du secteur secondaire est modeste (0,5 %).

La plupart des actions prévues dans la **Stratégie de Croissance accélérée** sont lancées (sur les 93 actions prévues, 14 sont réalisées, 71 sont en cours de réalisation). Près de la moitié des 93 actions de la SCA visent le développement des infrastructures et des secteurs productifs. Sur les 46 actions incluses dans cet axe, 39 actions sont en cours de réalisation.

Croissance démographique

La population résidente du Mali est passée de 3,5 millions d'habitants en 1960 à 14,5 millions d'habitants en 2009. Elle pourrait être multipliée par 3 ou 4 d'ici 2050 et se situer alors entre 45 et 60 millions d'habitants. D'après les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, le taux de croissance démographique annuel est de 3,6 % (contre 2,5 %, 3,7 % et 2,2 % respectivement en 1976, 1987, 1998). Cette forte croissance démographique pourrait éventuellement être expliquée par le ralentissement de l'émigration et l'accélération de l'immigration au cours de ces dernières années. Les mesures susceptibles de ralentir la croissance démographique sont inscrites dans la Politique Nationale de Population du Mali et son troisième programme de mise en œuvre pour 2010-2014.

La croissance démographique pose le problème économique de la croissance du revenu par tête susceptible de diminuer si le PIB ne croît pas plus vite que la population. Elle pose aussi le problème des valeurs universelles que sont la liberté de concevoir et l'affirmation des droits de l'enfant.

2. Evolution de la pauvreté et atteinte des OMD

Malgré les performances économiques enregistrées au Mali au cours de ces dernières années, comparativement aux pays de l'Afrique Subsaharienne et de l'UEMOA, le taux de croissance économique de 4,6% en moyenne annuelle est en deçà de l'objectif de 7% prévu dans le CSCR. Les résultats en matière de réduction de la pauvreté ont ainsi été modestes. La pauvreté reste un problème majeur avec près de la moitié de la population vivant sous le seuil de la pauvreté monétaire en 2009. Elle est majoritairement rurale et les inégalités régionales demeurent assez fortes.

● OMD 1 : Réduire de moitié la pauvreté et la faim

L'**incidence de la pauvreté monétaire** est estimée à 43,7% en 2009 soit une baisse de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2006 (47,4%). D'après ces projections, la pauvreté a reculé tant en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement de 57,6% à 53,5% et de 25,5% à 23,5%). Elle a significativement baissé en milieu rural grâce aux importants investissements publics, notamment dans les infrastructures de base. En revanche, la faible baisse en milieu urbain par rapport au milieu rural est essentiellement imputable à l'exode de populations rurales poussées vers les centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie.

L'analyse des conditions de vie confirme que la pauvreté est essentiellement rurale. L'Indice de pauvreté communale (IPC) 2008 montre que les communes très pauvres sont toutes rurales. En revanche, toutes les communes urbaines sont « non pauvres » (à l'exception d'une commune) ainsi que 103 communes rurales. Le taux de pauvreté prévu est de 35% environ à l'horizon 2015.

La malnutrition chronique (retard de croissance) est restée stable à 38% entre 2001 (EDSM III) et 2006 (EDSM IV). Ce taux de malnutrition prévu est de 17% à l'horizon 2015. Au cours de la même période, la malnutrition aiguë (émaciation) a enregistré une hausse (passant de 11% en 2001 à 15% en 2006), tandis que l'insuffisance pondérale continue de baisser (de 33% en 2001 à 27% en 2006).

En outre, il faut noter la mise en œuvre de l'Initiative des 166 communes les plus vulnérables du Programme National de Sécurité Alimentaire. Cette initiative vise à accélérer l'atteinte des OMD dans ces communes et d'améliorer ainsi la situation globale du pays.

Le Mali peut être au rendez-vous de l'OMD 1. La stabilité des performances macroéconomiques et la maîtrise de la croissance démographique font partie des conditions nécessaires à l'atteinte de la réduction de l'extrême pauvreté et la lutte contre la faim à l'horizon 2015.

- **OMD 2 : Assurer l'éducation primaire universelle (100%)** : le taux brut de scolarisation au premier cycle est passé de 64% en 2002 (dont 54% pour les filles) à 82% en 2009 (dont 73% pour les filles). Le taux de scolarisation des filles reste assez inférieur à celui des garçons. Le Mali a des chances d'atteindre cet OMD.
- **OMD 3 : Egalité des sexes et autonomisation des femmes** : l'évolution de la situation des femmes a été marquée par des progrès considérables notamment un engagement politique soutenu en faveur de la consolidation de leurs droits. Cependant, certaines pratiques socioculturelles constituent encore de sérieux obstacles. La Politique Nationale d'Égalité entre les Femmes et les Hommes (PNEFH) a été élaborée et assortie de plans d'actions triennaux. Le Gouvernement et le Système des Nations Unies ont mis en place le Programme Appui Conjoint des Nations Unies à la Promotion des Droits Humains et du Genre (PCDHG) tourné principalement vers la communication de masse relative aux droits des femmes.
- **OMD 4 et 5** : en matière de santé, d'énormes efforts ont été consentis dans la construction des CSCOM en vue de rapprocher davantage les populations des centres de santé. Ainsi, la proportion de la population vivant dans un rayon de 5 km de centres de santé est passée de 46% en 2003 à 57% en 2009.
- **OMD 4 : Réduire de 2/3 la mortalité des enfants de moins de 5 ans** : le taux de mortalité infanto juvénile est passé de 238‰ en 1996, à 229‰ en 2001 puis à 191‰ en 2006 pour un objectif de 150‰ en 2011. Le taux mortalité des enfants de moins d'un an est passé de 123‰ en 1996 à 113‰ en 2001 puis 96‰ en 2006. L'objectif visé dans le PRODESS II est de 56‰. Malgré les progrès certains, l'atteinte de cet OMD n'est pas vraisemblable à l'horizon 2015.
- **OMD 5 : Réduire de 3/4 la mortalité maternelle** : le taux de prévalence de la Planification Familiale (PF) est stagnant alors qu'il est déterminant, non seulement pour réduire le nombre de grossesses non désirées et maîtriser la croissance démographique mais aussi pour réduire la mortalité maternelle. Celle-ci, dans 10% des cas est due à l'avortement, encore illégal au Mali sauf pour raisons de santé et en de cas de viol ou d'inceste. L'objectif d'une prévalence de 10% en 2011 est réaliste sous réserve de stratégies novatrices pour combler les besoins non satisfaits de la population. La gratuité de la césarienne, introduite en 2005, ne produit pas de changements visibles, le taux de la césarienne évoluant de 1,9% en 2006 à 2,3% en 2009 contre un objectif de 5% prévu en 2009.
Le taux de mortalité maternelle demeure très élevé (464 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2006) même s'il marque la première baisse depuis 10 ans. Les objectifs établis fixent un taux de 344 décès en 2011 et 146 décès pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2015. Malgré les progrès certains, le défi pour l'atteinte de cet OMD reste grand.
- **OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies** : le taux de prévalence du VIH/SIDA a baissé de 0,4 point de pourcentage dans l'ensemble de la population pour se situer à 1,3% en 2006, contre 1,7% en 2001. Des efforts restent à faire auprès des groupes à risque notamment chez les professionnels du sexe.

L'incidence du paludisme simple parmi les enfants de moins de 5 ans, est estimée en 2009 à 132,3%, celui du paludisme grave à 39%. Malgré les efforts fournis, le paludisme reste la première cause de consultation juvénile. Il est également grave chez les femmes enceintes. Le Mali est en passe d'atteindre cet OMD à condition de maintenir les efforts engagés.

- **OMD 7 : Assurer un environnement durable** : dans le domaine de l'environnement, le Mali doit faire face à des défis environnementaux majeurs, notamment la dégradation des sols et du couvert végétal, la désertification, l'ensablement du fleuve Niger, la pénurie en eau, la perte de la biodiversité, les changements climatiques. Si ces défis sont pris en compte dans les politiques de développement rural, ils restent trop souvent négligés par d'autres politiques sectorielles qui ont un impact environnemental majeur (notamment les politiques énergétiques et industrielles). Dans ces conditions, la relecture en cours du décret N°08-346/P-RM du 26/06/08 sur les études d'impact ainsi que l'étude en vue de l'élaboration de la stratégie nationale de l'évaluation environnementale suscitent de fortes attentes. Pour l'heure, les efforts se concentrent sur la préservation des sols et du couvert végétal ainsi que sur la lutte contre la désertification avec l'élaboration d'un Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres (CSI/GDT). La mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) pourra concourir à cette gestion durable des terres.

Dans le secteur de l'eau potable, le taux national d'accès à l'eau est de 73,1% en 2009 contre 71,7% en 2008, 70,1% en 2007 et 67,4% en 2006. L'objectif de 75% pourrait être atteint dès 2010. En 2009, le taux d'accès à l'eau potable s'est amélioré quel que soit le milieu de résidence. Mais l'accès à l'eau potable reste plus aisé en milieu urbain que rural (écart d'environ 7 points de pourcentage en 2008 comme en 2009). Les chances d'atteinte de cet OMD à l'horizon 2015 sont très élevées.

En matière énergétique, le taux national d'accès à l'électricité est passé de 14,1% en 2003 à 25,2% en 2009. Le taux d'accès à l'électricité en milieu rural est passé de 11,2% en 2008 à 13,3% en 2009 indiquant un effort spécifique du département à travers l'AMADER.

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, le Gouvernement a initié le Programme de construction des logements sociaux (2003-2007). L'objectif de 3 500 logements à l'horizon 2007 a été dépassé avec un niveau de réalisation de 4 066 maisons distribuées, soit un taux de réalisation de 116,2%. La proportion de femmes bénéficiaires de ce programme a été de 40% en moyenne. Les Assises Nationales sur le Foncier, tenues en décembre 2009, donneront les orientations futures.

- **OMD 8 : Partenariat mondial** : les résultats sont encourageants comme en témoignent les dispositions prises dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Il s'agit de :
 - l'existence d'un Plan National d'Action sur l'efficacité de l'Aide ;
 - la création d'un Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
 - la coordination des PTF (Chef de file, Pool Technique, Troïka etc.) ;
 - le scénario de Gleneagles ;
 - la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP).

Dans le domaine de la solidarité et de développement social, les efforts ont permis l'élargissement de la couverture des populations par les mutuelles de santé. Le taux de couverture de la population en mutuelles de santé est passé de 2,6% à 3,5% entre 2008 et 2009 permettant d'atteindre l'objectif de 2,1%. On note aussi l'adoption par le Gouvernement des textes importants instituant, d'une part, les régimes d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et d'Assistance Médicale (RAMED) et d'autre part, la création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et l'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM).

Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, les activités de promotion d'emploi ont permis de créer 33 623 emplois en 2009 contre 28 764 en 2008. Le potentiel de main d'œuvre reste cependant affecté par le sous emploi et le chômage. Les perspectives portent sur l'accélération de la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Formation Professionnelle adoptée en 2009.

En perspectives, un recul de l'incidence de la pauvreté monétaire de 2% par an nécessite un taux de croissance annuel du PIB par tête de 3,5%. Avec un tel taux de croissance du PIB/tête, l'objectif d'une incidence de 35% de la pauvreté monétaire en 2015 pourrait être atteint.

En sommes, l'amélioration de la couverture en services sociaux de base masque des disparités énormes selon les régions et selon les milieux de résidence (urbain, rural). La faiblesse de la qualité des services publics et le coût des infrastructures sociales de base (éducation, santé, eau potable, électricité), compte tenu de la faiblesse du pouvoir d'achat, freinent l'accès des populations au paquet minimum de services

3. Optimisation des financements

Les ressources prévues dans le plan de financement du CSCRP ont été effectivement mobilisées à hauteur de 97% en 2009, contre 84% en 2008.

Budget de l'Etat, le financement intérieur : les recettes budgétaires ont été perçues à hauteur de 92,2% de la prévision. Ce résultat est tiré par une mobilisation plus forte que prévue des impôts directs (144,6% de la prévision) et des taxes sur les importations (106,6% de la prévision). En revanche, les recettes de TVA et taxes sur les produits pétroliers n'ont pas atteint les niveaux espérés (respectivement 88,4% et 75,7% des prévisions).

Budget de l'Etat, le financement extérieur : les dons reçus en 2009 ont été supérieurs aux prévisions du CSCRP (102,6%), ils ont représenté 19% des recettes totales. Les montants des ABG et des ABS sont relativement supérieurs en 2009 à ceux de 2007 : respectivement 52 et 45,5 milliards en 2009 contre 49 et 40 milliards de francs CFA en 2007.

Budget de l'Etat, les dépenses : en 2009, 1 016 milliards FCFA ont été dépensés contre 1 048 milliards prévus dans le CSCRP, soit un taux de réalisation de 96,9%. Les dépenses courantes ont été réalisées à hauteur de 106,5% contre 79% pour les dépenses en capital.

Budget de l'Etat, les dépenses par axe du CSCRP (hors BSI) : la part de l'Axe 1 du CSCRP « Développement des Infrastructures et des secteurs productifs », s'élève à 20% en 2009 contre 18,6% en 2008 et 17,5 % en 2007. En revanche, la part allouée à l'Axe 2 «Poursuite et consolidation des réformes structurelles» a baissé de 27,2 % en 2007 à 26,6 % en 2008 pour se situer à 25,5% en 2009. La part de l'Axe 3 «Renforcement du Secteur social» est restée presque constante à 35,5% 2007, puis 35,2% en 2008 et 36,0% en 2009.

Soldes financiers et dette : le déficit budgétaire est inférieur à la prévision pour chacune des trois années de référence (1 milliard en 2007, 57 en 2008, 12 en 2009). Mais si on tient compte des recettes et dépenses sur fonds spéciaux et budgets annexes, en 2009, le solde financier global s'élève à 291 milliards alors que la prévision était de 279 milliards.

Autres sources de financement : Il est difficile de collecter les informations relatives aux financements des collectivités territoriales, des établissements publics et des ONG. Pourtant, ces institutions ont un rôle majeur à jouer pour stimuler la croissance et faire reculer la pauvreté. Il est important que l'Etat cherche à mieux suivre ces financements afin de mieux les orienter vers les objectifs du CSCR.

Transferts des Maliens de l'étranger : les Transferts officiels de la diaspora malienne se sont élevés à 174 Milliards FCFA en 2009 (BCEAO). Ces transferts sont socialement utiles, ils réduisent la vulnérabilité économique en répondant à des urgences en matière de santé, de frais de scolarisation, d'alimentation, etc. Ils maintiennent la cohésion sociale et les liens familiaux. En revanche, leur impact sur la croissance est faible.

Investissements privés : en 2009, l'investissement privé a connu un accroissement de 8%, contre 3% en 2008. De 1998 à 2009, la part de l'investissement privé dans le PIB est restée relativement stable (entre 7 à 8%). Il représente entre 55 et 58% des investissements totaux.

Climat des affaires : les réformes adoptées en 2009 ont permis au Mali de progresser dans le classement *Doing Business* (156^{ème} sur 183 pays en 2009 contre 166^{ème} sur 181 en 2008). Ces réformes ont porté, notamment sur la création de l'Agence pour la promotion des investissements (API) qui a permis de simplifier les procédures de création d'entreprise (3 jours contre 26 auparavant) ; la réduction du nombre de documents à produire pour le commerce transfrontalier, l'amélioration du système d'échanges de données informatisées (EDI) entre les administrations fiscales, le renforcement des droits des actionnaires dans le code de procédure civile, la réduction des délais des procès au tribunal de commerce. Beaucoup de progrès restent à faire en matière d'accès au crédit, de lutte contre la corruption, de simplification des procédures. La révision en cours du Code des Investissements et l'adoption prévue pour 2010 de la Loi d'Orientation du Secteur privé (LOSP) sont de nature à améliorer l'environnement institutionnel pour les entreprises.

Système bancaire : les crédits à l'économie se sont établis à 745 milliards FCFA à fin 2009 contre 671 en 2008, soit une augmentation de 10,9%. Cette hausse est remarquable, compte tenu de la restriction des crédits à l'économie observée dans la plupart des pays en 2009, suite à la récession mondiale. Mais ces crédits à l'économie ont essentiellement consisté en des crédits de trésorerie aux entreprises. En effet, l'accès au crédit pour des investissements reste très difficile pour le secteur privé. Les banques prêtent uniquement à court et moyen termes (en général 6 mois et au maximum 5 ans), elles demandent des garanties souvent difficiles à fournir et les taux d'intérêt proposés sont élevés.

3. Contraintes majeures à la réduction de la pauvreté

Le Mali reste confronté à des contraintes exogènes : aléas climatiques, fluctuation des prix des produits d'exportation et d'importation, crises aux niveaux international et sous régional.

Les contraintes qui restent prépondérantes et qui supposent une action plus soutenue demeurent l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée dans la plupart des secteurs, la faiblesse du système financier, la faible diversification de la production et la faible utilisation des eaux de surface, entre autres.

III. Principales recommandations (et acteurs concernés)

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été formulées en vue de corriger les faiblesses et insuffisances constatées dans la mise en œuvre du CSCRP.

Recommandations pour les prochaines revues

Recommandations sur l'organisation

- Démarrer plus tôt les travaux préparatoires de la revue. (GdM) ;
- Encourager les administrations déconcentrées et décentralisées ainsi que la société civile et le secteur privé à s'impliquer davantage dans la préparation de la revue. (GdM, SC, SP) ;
- Assurer la prise en compte des conclusions de la revue dans l'élaboration du budget d'Etat. (GdM) ;
- Assurer le suivi de l'exécution des recommandations des revues du CSCRP (CT/CSLP) ;
- Etablir un calendrier harmonisé des revues afin de permettre une meilleure programmation, notamment des revues sectorielles, et de disposer de données suffisantes et fiables. (GdM) ;
- Etablir de façon concertée avec les institutions chargées de produire les statistiques, un calendrier des enquêtes majeures à mener au cours des prochaines années, dans le cadre du Schéma directeur de la statistique (SDS) (GdM).

Recommandations sur les analyses

- Mieux traiter les thématiques majeures que sont la gouvernance et l'intégration régionale dans le rapport, (CT/CSLP) ;
- Mieux expliciter les avantages comparatifs du Mali par rapport aux sources de croissance identifiées et définir les approches qui pourraient être envisagées pour soutenir ces différentes filières, (CT/CSLP) ;
- Faire ressortir davantage les liens entre la SCA et les sources de croissance à renforcer, (CT/CSLP) ;
- Approfondir l'analyse de l'environnement institutionnel dans la partie concernant les contraintes pesant sur la croissance malienne, (CT/CSLP) ;
- Préciser les recommandations pour réduire la pauvreté, en particulier les recommandations en faveur des groupes les plus vulnérables ainsi que les recommandations pour réduire les inégalités régionales et de genre, (CT/CSLP) ;
- Envisager la mise en place des filets sociaux pour réduire la pauvreté étant donné qu'ils ont un impact important et avéré sur la réduction de l'extrême pauvreté, (CT/CSLP) ;
- Mettre en exergue l'importance de la protection de l'environnement, (CT/CSLP) ;
- Renseigner davantage sur l'initiative PPTE et les financements y afférents, (CT/CSLP) ;
- Mettre l'accent sur l'efficacité des financements plutôt que sur leur volume, (CT/CSLP).

Recommandations pour renforcer la croissance économique et la rendre plus équitable

Mise en œuvre de la SCA

- Mieux hiérarchiser les priorités de la SCA, élaborer un chronogramme et un séquençage précis des activités déclinées dans la stratégie et instituer un meilleur pilotage politique, (GdM, PTF) ;
- Améliorer le partage des responsabilités pour la mise en œuvre de la SCA, (GdM) ;
- Accélérer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole, (GdM).

Options pour lever les contraintes qui pèsent sur le secteur privé

- Renforcer les capacités des PME-PMI, (GdM, SP) ;
- Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle, (GdM) ;
- Renforcer le suivi du plan d'action contre la corruption et la délinquance financière, (GdM) ;
- Prendre en compte dans la relecture du code des investissements et la finalisation de la LOSP, l'établissement d'un système d'imposition simple, transparent et à taux modérés pour tous les agents économiques avec la suppression des exonérations fiscales et douanières pour certaines catégories d'entreprises et l'élargissement de l'assiette., (GdM) ;
- Développer une politique nationale de la qualité portant sur le renforcement des institutions et infrastructures de normalisation en matière de qualité, l'application et le respect des normes existantes, et l'accompagnement des entreprises dans la certification, (GdM, PTF).
- Poursuivre les efforts pour améliorer l'environnement des affaires, (GdM) ;
- Appuyer les organismes de régulation du secteur privé, (GdM).

Recommandations pour réduire la pauvreté

Pour mieux maîtriser la croissance démographique

- Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population et le Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population 2010-2014, (GdM) ;
- Mener un véritable plaidoyer pour une politique démographique, (GdM).

Pour réduire les disparités régionales

- Continuer à améliorer l'offre de services sociaux à l'échelle des communes en veillant à réduire les disparités régionales, (GdM et PTF) ;
- Accélérer la mise en œuvre du Programme pour le Développement du Nord, (GdM, PTF).

Pour réduire les disparités de genre

- Accélérer l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale d'égalité femmes-hommes, (GdM) ;
- Elaborer et mettre en œuvre une politique de protection des droits des enfants, (GdM) ;

Pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

- Accélérer la mise en œuvre de la Politique nationale de formation professionnelle, (GdM) ;
- Accorder une attention particulière au contenu (en emploi) des investissements publics en intégrant l'approche HIMO, telle que définie par le BIT, comme un critère de décision d'attribution des financements publics, (GdM) ;
- Prendre des mesures particulières pour faciliter l'accès des jeunes à des emplois stables et décents, (GdM, PTF) ;

Pour stimuler la génération de revenus aux plus pauvres

- Améliorer la productivité de l'agriculture vivrière, (GdM et PTF) ;
- Poursuivre les actions engagées pour le développement de la micro finance, (GdM/PTF/SP) ;

Recommandations pour optimiser les financements

La politique d'allocation des ressources publiques

- Poursuivre les efforts pour l'alignement des budgets annuels sur les axes du CSCR (GdM) ;
- Elever la part des dépenses en capital dans le budget de l'État, (GdM) ;
- Prendre des mesures pour financer les dépenses courantes de l'Etat à partir des ressources internes en 2013, (GdM) ;

- Augmenter la part des dépenses de réduction de la pauvreté dans le budget total de l'Etat, (GdM) ;
- Augmenter la part des dépenses allouées au « Genre », à la « Protection de l'environnement » et à la « Lutte contre le VIH », (GdM).

Le mode de financement de l'Etat

- Poursuivre les efforts en cours pour élargir l'assiette fiscale (projet de taxe foncière, programme de développement de la fiscalité locale dans le PAGAM II, révision du code des investissements...) en vue d'atteindre l'objectif d'une pression fiscale de 17% fixé par l'UEMOA, (GdM) ;
- Accélérer la préparation et l'adoption du PAGAM/GFP II, (GdM) ;
- Mieux coordonner les appuis financiers aux politiques sectorielles afin de respecter les plans de financement définis dans les stratégies sectorielles nationales, (GdM, PTF).

La gestion des finances publiques

- Assurer une efficacité optimale de la dépense, (GdM) ;
- Renforcer la gouvernance et la transparence par l'amélioration des fonctions de contrôle, (GdM).

L'efficacité de l'aide et alignement sur les procédures nationales

- Inviter les PTF à respecter les engagements pris dans la SCAP et les encourager à simplifier leurs procédures et à les aligner sur les procédures nationales, (GdM/PTF) ;
- Poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide, notamment au travers de l'amélioration du système de gestion des finances publiques et de passation des marchés, (GdM, PTF).

Le financement et l'organisation des Collectivités territoriales (CT)

- Accorder une réelle autonomie aux CT, (GdM) ;
- Rendre effectif le transfert de ressources aux CT, (GdM) ;
- Indemniser les CT lorsque l'Etat octroie des exonérations au secteur privé qui suscitent des pertes ou des manques à gagner pour les CT, (GdM) ;
- Déconcentrer et décentraliser davantage les ressources humaines, (GdM, CT, SC).
- Renforcer les capacités des élus des CT en gestion des finances publiques, (GdM).

Les transferts des Maliens de l'étranger :

- Concevoir et mettre en œuvre un ensemble cohérent de mesures visant à davantage orienter les transferts des maliens de l'étranger vers des investissements productifs, (GdM et secteur privé)

Conclusions

La revue 2009 est placée sous le signe de la revue à mi-parcours du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011). Elle repose sur des analyses rétrospectives et prospectives permettant de procéder à une évaluation critique de la mise en œuvre du CSCR en tant que cadre fédérateur des politiques et stratégies, d'identifier les principales contraintes qui ont entravé son exécution et de proposer des mesures nécessaires en vue d'améliorer sa performance

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CELLULE TECHNIQUE DU CSLP

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



**Rapport 2009 de Mise en Œuvre du
Cadre Stratégique pour la
Croissance et la Réduction de la
Pauvreté (CSCR)**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Août 2010

Sommaire

Sigles et Abréviations	3
Introduction	5
1. Processus: Définir des politiques et les conduire avec méthode	5
2. Accélérer la croissance du PIB	9
<i>Le taux de croissance annuel moyen du PIB s'établit à 4,6 %</i>	9
<i>Les sources de croissance à renforcer</i>	10
<i>L'impact de la croissance sur l'environnement</i>	12
<i>L'avancement de la Stratégie de Croissance Accélérée</i>	12
<i>Les perspectives de croissance</i>	13
<i>Les implications de la démographie sur l'économie</i>	13
<i>Les contraintes qui pèsent sur la croissance malienne</i>	13
3. Poursuivre l'effort pour réduire la pauvreté	14
<i>Les instruments de réduction de la pauvreté et des inégalités</i>	14
<i>L'Évolution du secteur social</i>	14
<i>L'évolution des conditions de vie</i>	17
<i>Les contraintes majeures qui freinent la réduction de la pauvreté</i>	19
4. Optimiser les ressources financières	19
<i>Le budget de l'État</i>	20
<i>Les autres sources de financements</i>	22
<i>Les modalités du financement</i>	22
<i>Les perspectives de financement</i>	23
5. Recommandations : Apporter les correctifs et les impulsions nécessaires	23
<i>Recommandations pour stimuler une croissance équitable et durable</i>	23
<i>Recommandations pour accélérer la réduction de la pauvreté</i>	25
<i>Recommandations pour augmenter le volume et l'efficacité des financements</i>	26
Conclusion	28
Annexes : tableaux essentiels	29

Sigles et Abréviations

AMADER	Agence Malienne de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BSI	Budget Spécial d'Investissement
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CESEC	Conseil Economique Social et Culturel
CMDT	Compagnie Malienne des Textiles
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
CPN	Consultations Périnatales
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCRP	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGB	Direction Générale du Budget
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GdM	Gouvernement du Mali
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPC	Indice de Pauvreté Communale
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MAMA	Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée
MDSSPA	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys (Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGAM/GFP	Plan d'Action Gouvernemental d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAIPP	Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability/Dépenses publiques et responsabilité financière
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNEFH	Politique Nationale d'Egalité entre les Femmes et les Hommes
PTF	Partenaire Technique et Financier
PRODESS	Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social
REM	Ratio Elève Maître
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain

SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SCAP	Stratégie Commune d'Assistance pays
SDR	Secteur Développement Rural
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
SME	Secteur Mines et Energie
SOTELMA	Société des Télécommunications du mali
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMAO	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome de l'Immunodéficience Acquis
WACEM	West African Cement (Société de Cimenterie d'Afrique de l'Ouest)

Introduction

1. La présente revue, intervient dans un contexte particulier caractérisé notamment par :
 - les réflexions profondes engagées pour la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du pays ;
 - la volonté commune Gouvernement-PTF d'améliorer l'efficacité de l'aide notamment par la mise en œuvre de la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP) ;
 - les effets des crises mondiales majeures, à savoir : énergétique, alimentaire, financière et économique.
2. Cette revue intervient également dans un contexte où beaucoup d'avancées sont faites en matière de cohérence entre le CSCR et le Budget d'État. Ses conclusions et recommandations alimenteront le processus de préparation de la loi des finances 2011.
3. C'est ainsi que, fort des leçons tirées des revues passées, la revue 2009 du CSCR se veut novatrice, sur le triple plan de la démarche méthodologique, du contenu et du processus participatif. En effet :
 - au plan de la démarche méthodologique, tenant compte du caractère à la fois macro et spécifique du CSCR, le Gouvernement a décidé de focaliser la revue 2009 (revue à mi-parcours du CSCR) sur trois thématiques majeures, fédératrices et interdépendantes, à savoir : i) la croissance accélérée et la problématique de la croissance démographique ; ii) l'évolution de la pauvreté et l'évaluation de l'atteinte des OMD ; iii) la problématique du financement et l'efficacité de l'aide. Il s'agit de mettre en exergue la valeur ajoutée de la revue du CSCR par rapport aux revues sectorielles.
 - au plan du contenu, la revue 2009 du CSCR, au-delà des résultats quantitatifs obtenus, tente de mettre un accent particulier sur l'analyse, sur une meilleure compréhension des problèmes posés et sur une proposition de solutions opérationnelles.
 - au plan du processus participatif, l'organisation mise en place pour la préparation de la revue 2009 a permis une participation efficace des acteurs, particulièrement les groupes thématiques des PTF. De plus la présence à la présente revue de l'ensemble des acteurs, constitue à suffisance une volonté accrue du Gouvernement d'élargir le processus de consultation autour des grands enjeux de développement de notre pays.
4. Le présent rapport est la synthèse des trois rapports relatifs aux thématiques ci-dessus évoquées. Les données et analyses faites portent sur les années 2007 à 2009 pour mettre en exergue l'évolution des indicateurs sur cette période en faisant ressortir les problématiques majeures. Des recommandations sont ensuite proposées comme solutions à ces problématiques. Dans certains cas, l'analyse porte sur une période plus longue pour une meilleure compréhension des points concernés.
5. Ainsi, en plus de l'introduction et de la conclusion, le rapport est structuré autour de cinq grandes parties :
 - Le processus : Définir des politiques et les conduire avec méthode ;
 - Accélérer la croissance ;
 - Poursuivre l'effort pour réduire la pauvreté ;
 - Optimiser les ressources financières ;
 - Recommandations : apporter les correctifs et les impulsions nécessaires.

1. Processus: Définir des politiques et les conduire avec méthode

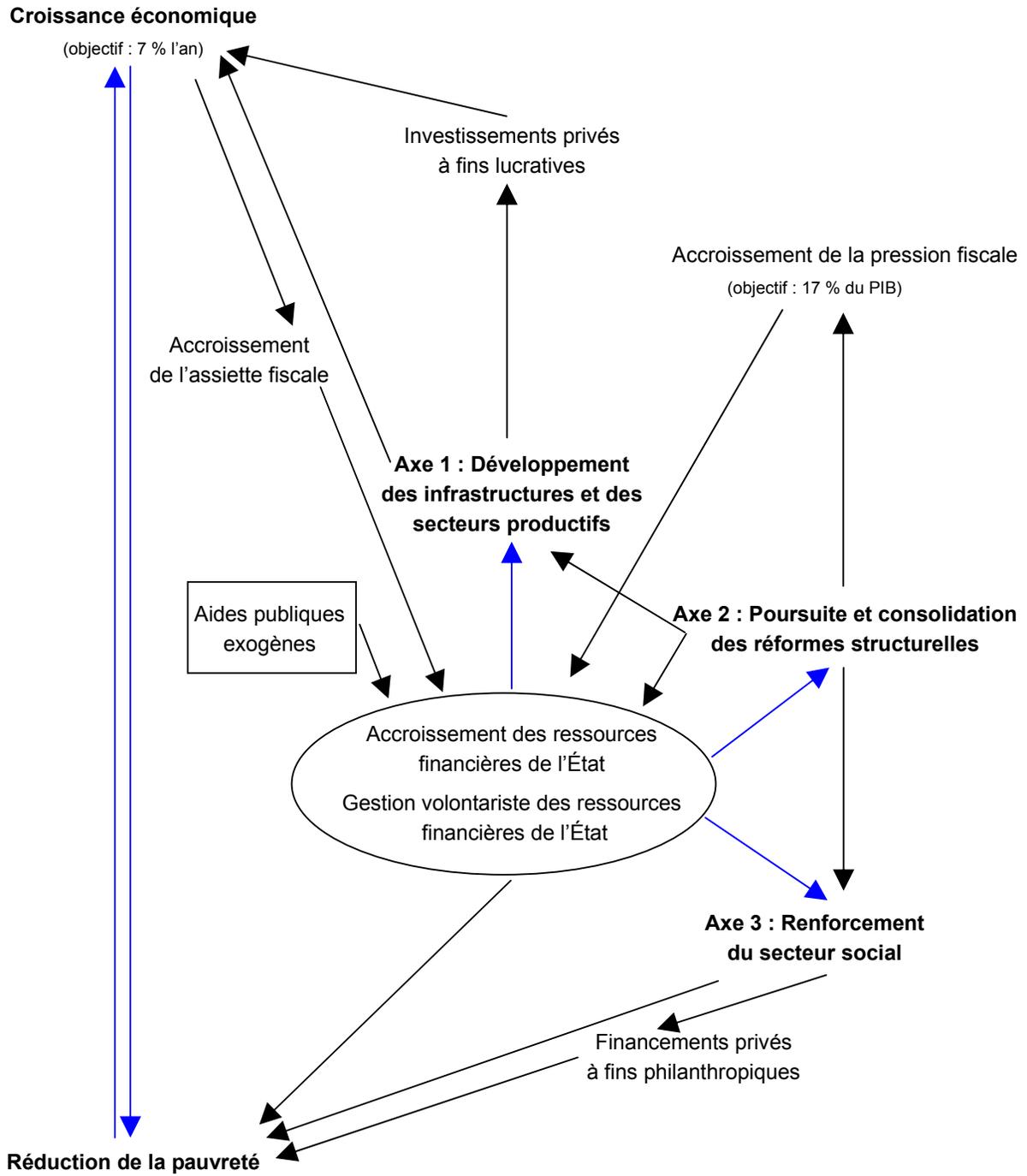
6. Après une évaluation de la mise en œuvre du CSLP (2002-2006), le Gouvernement a adopté pour la période 2007-2011, le *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté* (CSCR). Celui-ci ambitionne d'atteindre un taux de croissance annuel moyen de 7 %, en vue de

réduire significativement la pauvreté et d'accélérer les progrès vers les *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (OMD). Cette ambition a été réaffirmée par le Président de la République dans le *Projet de Développement Économique et Social* (PDES) qui est l'expression de la volonté politique d'opérationnaliser le CSCR pour faire du Mali une puissance agricole et un pays émergent.

7. Le CSCR a un caractère incitatif. Il fixe aux acteurs politiques, économiques et sociaux du pays une série d'objectifs organisés en un système cohérent.
8. L'avancée vers les objectifs doit être méthodiquement évaluée afin que les acteurs puissent prendre les mesures correctives et donner les impulsions nécessaires, en premier lieu l'État, notamment à travers ses lois de finances et son action législative ou réglementaire d'appui, et en second lieu les partenaires techniques et financiers de la coopération internationale publique (PTF), notamment à travers la programmation des aides qu'ils apportent.
9. Le dispositif de suivi du CSCR comprend :
 - un Comité d'Orientation,
 - une Commission Mixte Mali / PTF,
 - un Comité National de Pilotage,
 - et un Secrétariat Technique assuré par la Cellule technique du CSLP sous l'autorité du Ministère chargé de l'Économie qui est lui-même mandaté par le Gouvernement pour coordonner le processus,
 - des Comités régionaux et locaux.
10. La revue annuelle du CSCR constitue le moment fort de ce suivi. Elle vise à faire ressortir les constats les plus significatifs et à formuler les avis et recommandations qui conviennent.
11. Cette 3^{ème} Revue revêt une importance particulière : institutionnellement focalisée sur 2009, elle apparaît cependant comme la revue à mi-parcours d'une programmation sur cinq années ; par ailleurs, elle va asseoir la préparation *du CSCR 2012-2016* qui s'engagera au prochain semestre.
12. Sa préparation technique a été répartie en trois groupes de travail :
 - Un Groupe « Croissance accélérée et problématique de la croissance démographique »,
 - Un Groupe « Évolution de la Pauvreté et évaluation de l'atteinte des OMD »,
 - Un Groupe « Problématique du Financement et de l'efficacité de l'aide ».
13. Chacun de ces trois groupes s'est organisé pour produire son rapport suivant une méthode qui s'est révélée intensément participative (Comité de rédaction, Comité de lecture, Réunions de validation).
14. Tous les départements de l'Administration centrale se sont fortement mobilisés, ce qui démontre combien le CSCR leur est devenu précieux car il valorise les actions conduites par chacun dans son secteur en les situant dans une vue d'ensemble. La transmission d'informations, l'évaluation en commun de l'avancée vers les objectifs, l'échange quant aux difficultés rencontrées et les solutions à trouver ont été fructueux. Ces efforts pourront encore s'intensifier étant donné que les départements disposent non seulement des données sur leurs activités, mais aussi des compétences requises pour analyser ces données et les interpréter dans une vision prospective opérationnelle.
15. La société civile et le secteur privé se sont impliqués dans le processus mais de manière ponctuelle. Il est vrai que leurs préoccupations et leurs façons d'approcher les problèmes sont intrinsèquement différentes de celles qui caractérisent l'Administration d'État. Néanmoins, la participation des acteurs « hors administration » s'avère indispensable : la croissance économique est d'abord et avant tout l'affaire du secteur privé et la lutte contre la pauvreté celle de la société civile tout entière. Il reste à perfectionner les modalités du dialogue.
16. Les Partenaires Techniques et Financiers de la coopération internationale ont également appuyé les travaux de leurs sources documentaires et de leurs contributions.

17. Le présent document s'entend comme la synthèse du *Rapport de la 3^{ème} Revue du CSCR*.
18. Dans ce dernier sont développées les trois thématiques, Croissance, Réduction de la Pauvreté, Financement de l'action, à partir des trois rapports de groupe, afin de constituer un outil de travail contribuant à :
- l'analyse critique de la mise en œuvre du CSCR en tant que cadre fédérateur des politiques et stratégies,
 - l'identification des principales contraintes qui ont entravé son exécution,
 - l'examen des mesures nécessaires pour améliorer sa performance.
19. Dans l'idéal, les revues sectorielles alimentent la revue du CSCR qui, à son tour, alimente le processus d'élaboration de la Loi de Finances qui commence normalement au début du mois de juillet de chaque année. Une étude est lancée sur l'« harmonisation du calendrier des revues ». Elle permettra d'améliorer considérablement l'articulation des multiples exercices de suivi et de contrôle d'exécution. Mais l'accès à certaines informations n'est pas toujours aisé :
- certaines informations d'ordre public (Collectivités territoriales, Établissements publics, ONG signataires de l'Accord-Cadre, etc.) sont encore difficiles à réunir, ce qui doit trouver sa solution par le renforcement institutionnel et organisationnel des services concernés ;
 - en revanche d'autres informations sont par nature diffuses. Elles ne peuvent être obtenues que par des enquêtes spécifiques ou après des traitements lourds. La Cellule technique du CSLP qui a mission de coordonner le suivi du CSCR est ainsi la principale structure utilisatrice du Système Statistique National (SSN). Elle entend améliorer sans cesse sa collaboration avec les autres acteurs de ce système dans le cadre du *Schéma Directeur Statistique*.
20. Le CSCR repose sur un mécanisme rétroactif articulant trois grandes orientations stratégiques qui concourent mutuellement à la réalisation d'une croissance du PIB forte, durable et réductrice de pauvreté. Ces orientations stratégiques sont :
- Le développement des infrastructures et du secteur productif,
 - La poursuite et la consolidation des réformes structurelles,
 - Le renforcement du secteur social.
21. Ainsi, selon un jeu complexe d'interactions entre de multiples paramètres :
- L'État crée de la croissance, par exemple en engageant des dépenses en capital (Axe 1 du CSCR) susceptibles d'exercer un effet multiplicateur sur le secteur privé.
 - La croissance accroît les ressources de l'État, notamment par accroissement du potentiel fiscal.
 - La croissance réduit la pauvreté, par exemple en créant des emplois dans le secteur privé.
 - L'État réduit la pauvreté, par exemple en engageant des dépenses sociales (Axe 3 du CSCR).
 - La réduction de la pauvreté crée de la croissance, notamment par accroissement de la demande solvable.
 - Le renforcement des institutions (Axe 2 du CSCR) crée de la croissance, par exemple en améliorant le climat des affaires.
 - Le renforcement des institutions (Axe 2 du CSCR) accroît les ressources de l'État, par exemple en permettant un meilleur recouvrement de l'impôt.
 - etc.

Ce mécanisme peut être représenté par le schéma ci-après.



2. Accélérer la croissance du PIB

Le taux de croissance annuel moyen du PIB s'établit à 4,6 %

22. La modélisation réalisée au moment de l'élaboration du CSCR s'est référée aux projections du FMI et à des hypothèses spécifiques relatives à l'économie nationale. Elle montre qu'un taux de croissance annuel moyen du PIB de 7 % durant la période 2007-2011 est nécessaire pour réduire le taux de pauvreté monétaire de 6 points de pourcentage à l'horizon 2011, soit une baisse annuelle de 1,2 point de pourcentage. Ce scénario a été retenu avec l'hypothèse de politiques volontaristes de l'État pour soutenir les secteurs porteurs de l'économie et augmenter ses recettes. Ce scénario est réaliste, compte tenu des taux déjà observés par le passé alors qu'aucune stratégie de renforcement n'était mise en œuvre. Pourtant, depuis 2007, chaque année, la croissance du PIB malien est inférieure aux prévisions.

**Tableau 1 - Taux de croissance réel du PIB aux prix du marché
Comparaison des prévisions / réalisations du CSCR**

	2 006 <i>Pour mémoire</i>	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2007-2009
Prévisions du CSCR (%)	3,6	7,0	6,4	6,5	7,8	7,1	7,0
Réalisations (%)	5,3	4,3	5,0	4,5			4,6

Source : INSTAT, DNP

23. De multiples causes peuvent rendre compte de l'écart par rapport aux objectifs ciblés, notamment :
- L'économie malienne a dû faire face à des chocs exogènes (crises alimentaire, énergétique et financière) que le modèle initial ne pouvait prévoir.
 - La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a tardé dans plusieurs secteurs-clés tels que le développement des infrastructures de base ou des secteurs productifs.
 - Les effets de la SCA dans certains secteurs ne se feront sentir qu'à moyen terme.
24. **Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)** a atteint 4,5 % en 2009. Si ce résultat est inférieur à l'objectif de 6,5 %, il est encourageant de constater que, dans un contexte mondial de repli, la croissance malienne s'est maintenue à un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de l'UEMOA.
25. **L'inflation** est passée de 9,2 % en 2008 à 2,2 % en 2009. Ce net ralentissement est du même ordre que celui observé à l'échelle de l'UEMOA : de 7,4 % en 2008 à 1,1 % en 2009. Au Mali, le principal facteur de ce ralentissement de l'inflation est la hausse de la production agricole vivrière grâce à une pluviométrie abondante et aux soutiens financiers et fiscaux de l'État pour atténuer l'impact de la crise internationale sur les produits et services dont les prix affectent particulièrement les plus pauvres. Certaines des mesures qui stimulent la production nationale (telle que l'Initiative Riz) ont vocation à être pérennisées.
26. **Le secteur primaire** a connu une croissance de 5,6 % en 2009 contre 13,2 % en 2008. A l'intérieur de ce secteur la croissance de la production agricole a été de 6,4% en 2009 contre 20,2% en 2008. Le fort taux de croissance de 2008 s'explique par l'impact de l'initiative riz ayant abouti à une croissance de près de 50% de la production de riz en 2008 par rapport à 2007. Sur cette base la croissance de 2009 par rapport à 2008 apparaît comme une performance. En effet, le secteur primaire bénéficie aussi de la reprise de la production cotonnière qui est en hausse de 16,8% de 2008 à 2009 (202 397 à 236 000 tonnes environ). Les productions dans les branches consolidées agriculture industrielle (hors coton), riz et agriculture vivrière (hors riz) se sont respectivement accrues de 9,0%, 6,0%, et 5,6%.
27. La production céréalière 2009 a augmenté de près de 6% par rapport à 2008. Le riz a représenté 33,5% de la production céréalière 2009 (1 704 106 tonnes), contre 33,8% en 2008 et 27,8% en 2007. Cette hausse de la part du riz dans la production céréalière totale s'explique en grande partie par l'Initiative Riz. Avec les efforts du Gouvernement pour étendre cette Initiative à d'autres cultures (le maïs, le blé et le coton), la part du riz devrait baisser à l'avenir. Par ailleurs, l'élevage, la pêche et la sylviculture ont enregistré respectivement une croissance de 4,2%, 3,8% et 5,6% en 2009 contre respectivement 4,0%, 3,0% et 3,9% en 2008.

28. **Le secteur secondaire** est sorti en 2009 de deux années consécutives de récession. La production a augmenté de 3,5 %, après avoir reculé de 4,6 % en 2007 comme en 2008.
- La croissance de 2009 a été tirée par la branche agroalimentaire (notamment boisson et tabac) : 8,0 % contre -20,0 % en 2008.
 - En revanche, les autres branches manufacturières, notamment les industries chimiques, ont connu une baisse de 9,2 % en 2009 contre une hausse de 16,2 % en 2008.
29. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a connu une hausse de 6 %, en partie alimentée par la poursuite des grands travaux engagés par l'État. La branche Eau et Électricité s'est accrue de 10 %.
30. Par ailleurs, à la faveur de l'amélioration des cours mondiaux de l'or (hausse de 4,7%), la valeur de la production minière a augmenté de 1,5 % en 2009. La production d'or est en baisse depuis 2007, après le pic de 62 tonnes en 2006. De 2005 à 2009, elle a affiché une moyenne de 54,6 tonnes. La production artisanale d'or reste estimée entre 3 à 4 tonnes/an. En 2009, la production d'or a enregistré 53,7 tonnes contre 52,8 tonnes en 2008, soit une augmentation de 1,7%
31. **Le secteur tertiaire** a enregistré en 2009 un taux de croissance de 3,5 %, contre 4,3 % en 2008. Ce ralentissement est en grande partie imputable aux branches « Transports » et « Télécommunications » qui, après avoir soutenu les performances du tertiaire pendant plusieurs années, a connu une forte décélération en passant de 10 % de croissance en 2008 à 1,9 % en 2009.
32. En somme, sur la période 2007-2009, la croissance de l'économie malienne a atteint 4,6% en dépit des crises internationales qui l'ont touchées pendant cette période. Ceci dénote de la stabilité de la croissance et de l'impact positif des mesures prises par le Gouvernement pour faire face à ces crises. Le secteur tertiaire tire la croissance de l'économie malienne (2,4 % des 4,6 % enregistrés au cours de la période sous revue). Cette contribution du secteur tertiaire est d'autant plus remarquable qu'elle est relativement stable d'une année sur l'autre. Le secteur primaire a apporté une contribution moindre (1,6 %) et moins stable. La contribution du secteur secondaire est modeste (0,5 %).

Les sources de croissance à renforcer

Les sources de croissance du secteur primaire à renforcer

33. La *Loi d'Orientation Agricole* est le cadre de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles au Mali. Elle vise à renforcer les ressources budgétaires au secteur rural notamment à travers la création du *Fonds National d'Appui à l'Agriculture*. Elle devrait permettre de relever le niveau des rendements et de sécuriser la propriété foncière par l'application du décret sur l'enregistrement et l'immatriculation des exploitations agricoles et celui relatif au statut des exploitations agricoles. Ces mesures contribueront à réduire la pauvreté car elles bénéficieront directement aux producteurs agricoles pauvres. La *Politique de développement agricole* (PDA) et le *Programme national d'investissement du secteur Agricole* (PNISA) constitueront le cadre de mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole.

Les céréales et en premier lieu le riz

34. En matière de production de riz, le Mali dispose d'avantages comparatifs qui le placent comme exportateur net potentiel en cas de pluviométrie normale. Cette position peut être confortée par une meilleure exploitation de l'immense potentiel de terres irrigables (notamment près de 1 million d'hectares dans la zone Office du Niger) et une intensification des systèmes de production rizicole. L'extension des surfaces irriguées est en cours à travers le programme d'aménagement hydro agricole planifié sur deux périodes 2003-2007 et 2008-2012 :
- Sur la période 2003-2007, 70 801 ha ont été aménagés (tous types d'aménagement confondus) pour un objectif de 64 279 ha soit un taux d'exécution de 110%.
 - En 2008-2009, 11 983 ha ont été aménagés pour un objectif de 36 330 ha (soit un taux de réalisation de 33%)¹. 103 000 ha doivent être aménagés sur 2008-2012.

¹ Les raisons de cette contre performance sont en grande partie imputables (i) à la lenteur des procédures de passation des marchés et de décaissement ; (ii) au retard accusé dans le calendrier des travaux (iii) à la pause desdits travaux pour cause d'hivernage et de crue d'une part et d'autre part, à une surestimation des prévisions des projets/programmes et offices.

35. En parallèle, de l'augmentation des surfaces irriguées, la mécanisation et l'intensification des systèmes de production se sont poursuivies en 2009 avec la mise à disposition des producteurs d'intrants de qualité et d'équipements².

Les fruits et légumes

36. Le Mali produit plusieurs fruits exotiques et légumes (mangue, haricot vert, pois sucré) pour lesquels existe une importante demande de contre saison en Europe et au Moyen Orient. Ainsi, à travers les programmes d'assistance liée au commerce, des efforts sont déployés pour appuyer les acteurs de la filière fruits et légumes en vue de répondre aux exigences réglementaires et commerciales des marchés internationaux. Ces efforts ont notamment permis d'augmenter la valeur des exportations de mangues de 135 % de 2005 à 2009.

La gomme arabique

37. La gomme arabique est un produit de cueillette valorisable à l'exportation dont le potentiel est sous-exploité. Avec les techniques modernes de saignée, les récoltes pourraient être multipliées par 10. Dans ce cas, la production pourrait aisément atteindre 5000 tonnes par an, à partir seulement des peuplements naturels. L'aménagement de nouvelles plantations ne poserait aucune difficulté technique.

Le karité

38. Le karité est un produit aux utilisations diverses (alimentations, pharmacopée, cosmétologie, savonnerie, éclairage, etc.) procurant un revenu substantiel aux exploitants qui sont principalement des femmes. Le potentiel est de 165 000 tonnes d'amandes sèches par an pour 80 000 tonnes actuellement produites.

L'élevage

39. Les chiffres d'exportation contrôlée d'animaux vivants sont en nette augmentation par rapport à 2008. Des efforts sont nécessaires en équipements de transformation, de transport et de stockage appropriés (abattoirs frigorifiques modernes et camions frigorifiques) pour mieux valoriser ces produits.

Les agrocarburants

40. La mise en œuvre de la *Stratégie Nationale de Développement des Biocarburants* élaborée en 2008 ouvre de bonnes perspectives par la couverture d'une part significative de la demande de carburant. En outre, ceci contribuera, à terme, non seulement à limiter les émissions de gaz à effets de serre occasionnées par l'utilisation du carburant conventionnel, mais également à favoriser l'accès à un carburant à moindre coût (huile de jatropha).

Les sources de croissance du secteur secondaire à renforcer

L'industrie extractive

41. L'or est actuellement la première ressource minière du Mali. Les six mines d'or en cours d'exploitation confèrent au Mali le 3^{ème} rang de producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. En 2008, la DNGM estimait les réserves prouvées à 320 tonnes d'or. Au rythme d'exploitation de 50 tonnes/ an, elles assurent au Mali une durée d'exploitation de 6 ans. Outre l'or, d'autres substances minérales font l'objet d'intérêt particulier et le département des mines envisage de lancer un vaste programme de promotion et d'inventaire sur certaines filières porteuses dont la recherche pétrolière (en cours) et l'exploitation de matériaux de construction (la signature de la Convention d'établissement entre le Gouvernement du Mali et la société Indienne WACEM, permet de fonder l'espoir que le Mali produira, à partir de 2011, environ un million de tonnes de ciment par an, avec la création d'environ 250 emplois directs).

L'artisanat

42. Selon les estimations du secteur, l'artisanat occuperait 40 % de la population active et contribuerait au PIB à hauteur de 15 à 20 %. Le volume des exportations des produits artisanaux s'élève à 3,7 milliards de FCFA en 2009. La politique de promotion de l'artisanat a débouché sur un cadre légal et réglementaire et la création du Centre National de Promotion de l'Artisanat et de la Chambre des métiers. Ces efforts doivent être poursuivis dans le cadre d'un véritable *Schéma Directeur de Développement de l'Artisanat* pour exploiter le potentiel de croissance de ce secteur.

² En 2009 : tracteurs et accessoires (1 500), motoculteurs (316), charrues (348 048) multiculteurs (236 608) batteuses (1 054), décortiqueuses (1 368), groupes motopompes (3 678), les mini rizeries (9) et de plusieurs autres types de matériels agricoles modernes.

Le textile

43. Les disponibilités en coton brut de bonne qualité constituent un avantage potentiel mais elles ne permettent pas le développement d'une industrie de transformation du coton, basée sur la filature ou le tissage, à cause de l'avancée de l'automatisation dans l'industrie textile mondiale. Cette automatisation a provoqué l'érosion des avantages comparatifs des pays à faibles coûts salariaux, comme le Mali. Il est donc nécessaire de promouvoir l'investissement dans le textile, notamment le textile local industriel et le textile traditionnel. La privatisation en cours de la CMDT devrait permettre de renforcer la compétitivité du textile malien. Par ailleurs, un plus grand soutien aux activités rattachées au textile (huilerie, aliments bétail, savonnerie, etc.) serait une source de valeur ajoutée et donc une source de croissance pour l'économie.

L'agroalimentaire et les industries de transformation

44. Un grand nombre de produits agro-sylvo-pastoraux pourraient être davantage transformés, ce qui créerait des emplois et renforcerait la croissance économique. En plus des progrès sensibles réalisés dans la transformation de fruits et légumes, la réalisation du projet sucrier de Markala et de la 3^{ème} sucrerie (N-Sukala), devraient contribuer à créer un véritable pôle économique dans la zone Office du Niger et impulser ainsi, significativement, la croissance globale.

Les sources de croissance du secteur tertiaire à renforcer

Le tourisme

45. Le nombre d'emplois générés par le secteur du tourisme a doublé entre 2002 et 2009 (de 10 350 en 2002 à 20 296 en 2009). Cependant en 2009, les entrées des visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako Sénou se sont chiffrées à 115 500 visiteurs, contre 135 902 en 2008, soit une régression de 15 % imputable principalement aux effets de la crise mondiale.

Les télécommunications

46. Le secteur des télécommunications est une source de croissance en lui-même mais en plus, il est un facteur de production clé pour tous les autres secteurs de l'économie. L'impulsion donnée par le secteur à travers l'aboutissement en 2009 du processus de privatisation devrait lui permettre de contribuer significativement à l'accélération de la croissance. Un cadre juridique et institutionnel favorable à l'établissement d'opérateurs privés apparaît requis.

L'impact de la croissance sur l'environnement

47. Le Mali doit faire face à des défis environnementaux majeurs : dégradation des sols et du couvert végétal, désertification, ensablement du fleuve Niger, pénurie en eau, perte de la biodiversité, changement climatique... L'environnement est ainsi le socle de toutes les politiques de développement rural. Il est souvent négligé par certaines politiques sectorielles qui ont un impact environnemental majeur (notamment les politiques énergétiques et industrielles). Dans ces conditions, la relecture en cours du décret N°08-346/P-RM du 26/06/08 sur les études d'impact ainsi que l'étude en vue de l'élaboration de la stratégie nationale de l'évaluation environnementale suscitent de fortes attentes.
48. Pour l'heure, les efforts se concentrent sur la préservation des sols et du couvert végétal ainsi que sur la lutte contre la désertification avec l'élaboration d'un *Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres* (CSI/GDT). La poursuite de la mise en œuvre de la *Loi d'orientation agricole* va également concourir à cette gestion durable des terres.

L'avancement de la Stratégie de Croissance Accélérée

49. Pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance, une Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), pour la période 2008-2012, a été élaborée. Elle entend faire du développement rural le moteur de la croissance économique et du secteur privé, son vecteur.
50. Le plan d'action de la stratégie est structuré autour de cinq grands axes :
- L'amélioration du cadrage macroéconomique et budgétaire,
 - L'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption,
 - La poursuite des réformes structurelles,
 - Le développement des infrastructures et des secteurs productifs,
 - Le développement du secteur privé.
51. L'état d'exécution de ce plan indique que la plupart des actions prévues ont été lancées. Toutefois, le niveau de réalisation de certaines actions phares, comme les aménagements hydro agricoles, reste en deçà des objectifs fixés compte tenu de l'importance du financement à mobiliser.

Les perspectives de croissance

52. Pour 2010, le taux de croissance prévu est de 5,2 % alors que l'objectif du CSCR est 7,8 %. Cette prévision de 5,2 % se base sur plusieurs hypothèses, notamment le maintien des performances dans les secteurs primaire et tertiaire ainsi que l'amélioration de la croissance dans le secteur secondaire. Ces hypothèses tiennent compte de l'évolution récente de ces secteurs, de l'environnement économique international et de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée.
53. Le secteur primaire pourrait connaître une croissance de 4,8 % si les efforts dans le cadre de l'Initiative riz sont poursuivis et étendus à d'autres cultures et si la réforme du secteur coton est efficacement mise en œuvre.
54. La croissance dans le secteur secondaire devrait atteindre 4,5 % en 2010 contre 3,5 % en 2009, le ralentissement des activités d'extraction étant compensé par l'expansion des autres branches.
55. Pour le secteur tertiaire une croissance de 5,3 % est attendue en 2010 contre 3,5 % en 2009. La branche Transports et la branche Télécommunications devraient connaître une hausse de 5 %. La branche Commerce pourrait être renforcée par le lancement de stratégies nationales de développement des filières karité et gomme arabique ainsi que par l'opérationnalisation de l'Agence pour la Promotion des Exportations.

Les implications de la démographie sur l'économie

56. La population résidente du Mali a été multipliée par quatre depuis l'indépendance, en dépit d'une forte émigration. Elle est passée de 3,5 millions d'habitants en 1960 à 14,5 millions d'habitants en 2009. Elle pourrait être multipliée par 3 ou 4 d'ici 2050 et se situer alors entre 45 et 60 millions d'habitants. D'après les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, le taux de croissance démographique annuel est de 3,6 % (contre 2,5 %, 3,7 % et 2,2 % respectivement en 1976, 1987, 1998). Une explication plausible de cette forte croissance démographique entre 1998 et 2009 serait le ralentissement de l'émigration et l'accélération de l'immigration (retours au pays et migrations sous-régionales) au cours des dernières années. L'analyse des résultats définitifs du recensement sera éclairante.
57. La croissance démographique pose le problème économique de la croissance du revenu par tête susceptible de diminuer si le PIB ne croît pas plus vite que la population. Elle pose aussi le problème des valeurs universelles que sont la liberté de concevoir et l'affirmation des droits de l'enfant. *L'Enquête Démographique et de Santé 2006* montre qu'environ 30 % des femmes affirment vouloir utiliser une méthode de planification familiale mais n'ont pas accès aux services qui pourraient les y aider. Les mesures susceptibles de ralentir la croissance démographique sont inscrites dans la *Politique Nationale de Population du Mali* et son troisième programme de mise en œuvre pour 2010-2014.

Les contraintes qui pèsent sur la croissance malienne

58. Le Mali est confronté à des contraintes exogènes : aléas climatiques, fluctuation des prix des produits d'exportation et d'importation. En revanche, les contraintes endogènes, susceptibles d'actions volontaristes, peuvent être classées en deux grandes catégories :

Les contraintes qui s'estompent

59. **Certains coûts de production** comme les coûts de transport et de télécommunications ont tendance à baisser : les premiers, grâce à l'amélioration des infrastructures, en particulier du réseau routier ; les seconds grâce à la mise en concurrence. L'électricité devrait être moins onéreuse lorsque le réseau malien sera interconnecté au réseau ivoirien.
60. **L'environnement institutionnel** s'est amélioré au cours des dernières années avec en 2009, la création du Guichet unique et la simplification du Code des Impôts.

Les contraintes qui restent prépondérantes

61. Cependant diverses autres contraintes supposent une action plus soutenue.
- **Insuffisance de main d'œuvre qualifiée** dans la plupart des secteurs.
 - **Faiblesse du système financier** : les banques prêtent uniquement à court et moyen termes (au maximum 5 ans), plafonnent les montants, demandent des garanties difficiles à fournir, maintiennent des taux d'intérêt élevés. La grande majorité des emprunts portent sur un horizon inférieur à 6 mois et les prêts bancaires sont destinés principalement au financement du commerce.

- **Faible diversification de la production** : la part du secteur primaire dans l'économie nationale reste prépondérante. Ce secteur étant quasi défiscalisé, il n'y a pas de lien étroit entre les performances économiques et les recettes de l'État.
- **Faible utilisation des eaux de surface** : chaque année, d'immenses quantités d'eau de pluie se perdent sans être récupérées pour l'agriculture ou l'abreuvement des animaux.

3. Poursuivre l'effort pour réduire la pauvreté

62. **La pauvreté monétaire est estimée à 43,7 %** en 2009 soit une baisse de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2006 (47,4%).
- Elle a significativement baissé en milieu rural, passant de 57,6 % à 53,5 % grâce aux importants investissements publics notamment dans les infrastructures de base.
 - En revanche, elle a peu reculé en milieu urbain (de 25,5 % à 23,5 %), du fait de la persistance de profondes inégalités et de l'exode rural de familles poussées vers les villes par leur grande pauvreté.
63. Les simulations suggèrent que dans le cas d'un taux de croissance du PIB par tête de 4% en moyenne annuelle, le taux de pauvreté se situerait autour de 30% en 2015. Cependant, le taux moyen du PIB par tête n'a été que de 2,7% par an entre 2001 et 2006 (DNSI, ODHD, CSLP, 2007).
64. Si la croissance globale du PIB a été de 4,6% sur la période 2007-2009, celle du PIB par tête a considérablement chuté en 2009 avec l'accroissement de la population. Les perspectives en termes de réduction de la pauvreté risquent ainsi d'être compromises par la faible maîtrise de la croissance démographique. Les résultats de l'enquête MICS/ELIM 2010 devraient pouvoir éclairer sur la question.
65. **La pauvreté des conditions de vie est d'abord rurale.** De 2006 à 2008, les taux d'accès des populations aux services socioéconomiques de base (éducation, santé, eau, électricité, radio, téléphone, etc.) ont progressé. L'IPC 2008 montre que les communes très pauvres sont toutes rurales. En revanche presque toutes les communes urbaines et 103 communes rurales sont classées « non pauvres ». Le classement opéré hisse les communes urbaines du district de Bamako au premier rang des communes non pauvres du Mali, suivies de celles de Sikasso, Mopti, Koutiala, Ségou, Massigou et Kayes.

Les instruments de réduction de la pauvreté et des inégalités

Les transferts

66. **Les transferts privés** reçus représentent la troisième source de revenus monétaires des ménages (16,5 %) après la vente de produits agricoles (43,4 %) et les salaires ou revenus non agricoles (35 %).
67. **Les transferts publics** reçus représentent 1,7 % des revenus des ménages. Dans la région de Kayes ils en constituent une part particulièrement élevée (31,1 %), et spécialement dans le revenu des ménages non pauvres (36 %).

La microfinance

68. Il est établi que les associations de microfinance contribuent à la réduction de la pauvreté de leurs adhérents. La pauvreté des conditions de vie des adhérents diminue de 10 à 30 points de pourcentage selon les caractéristiques sociodémographiques. Une réserve cependant : la microfinance fonctionne plus efficacement dans les zones relativement mieux pourvues que d'autres en infrastructures économiques et sociales. Les plus pauvres, habitants de zones déshéritées, en bénéficient moins.
69. A côté de ces instruments formels, le soutien familial constitue un facteur essentiel de garantie sociale. L'enquête ELIM 2006 montre qu'en cas de difficultés, la famille et les amis sont les principaux recours des ménages et que sans les transferts l'incidence de la pauvreté monétaire augmente.

L'Évolution du secteur social

L'Éducation et l'alphabétisation

70. L'efficacité interne et la qualité du service éducatif sont confrontées à plusieurs défis tels les abandons précoces, les redoublements, la faible qualité des apprentissages des élèves au 1^{er} cycle du fondamental, la faible proportion d'adultes alphabétisés.
71. L'objectif fixé dans le CSCRP est atteint en 2009 puisque le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au 1^{er} cycle passe de 75 % en 2006 à 82 % en 2009.

- La scolarisation des filles reste *grosso modo* inférieure de 20 points de pourcentage à celle des garçons depuis 2002. Les régions les plus défavorisées en 2009 sont Kidal (50,2 %), Mopti (61,5 %) et Sikasso (74,3 %).
 - Le taux brut d'admission (TBA) au premier cycle est de 77,7 % en 2009 (70,7 % pour les filles). Les régions les plus défavorisées sont Mopti avec 56 %, Kidal avec 66,4 % et Sikasso avec 69,5 %.
72. Le taux d'achèvement au premier cycle s'améliore avec la réduction des redoublements dont le taux est tout de même de 13,4 % en 2008-2009 au niveau du fondamental 1, et par celle des abandons dont le taux de 23 % reste également préoccupant au niveau de l'enseignement fondamental. Le taux brut d'achèvement (TA) au premier cycle est de 55,7 % en 2009 (dont 47,2 % pour les filles). Les régions les plus défavorisées sont Kidal avec 26,2 %, Tombouctou avec 34,7 % et Gao avec 37,2 %.

	2006 pour mémoire	2007	2008	2009
Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle	75,0 %	77,6 %	80,0 %	82,0 %
Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle des filles	65,6 %	68,0 %	70,7 %	73,0 %
Indice de parité TBS Filles/Garçons	0,76	0,78	0,79	0,80
Taux d'admission au 1er cycle	74,2 %	75,6 %	79,4 %	77,7 %
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle	48,5 %	53,2 %	54 %	55,7 %
Taux de redoublement au 1er cycle	17,0 %	15,2 %	14,2 %	13,4 %
Ratio Élèves par Maître (REM) au 1er cycle	56,0	55,0	55,0	53,0

Source : CPS Éducation

73. Le Ratio Élèves par Maître (REM) au fondamental 1 passe de 56 en 2006 à 55 en 2008 et à 53 en 2009. Malgré les efforts, il est loin du standard de 40 défini par l'initiative *Fast Track* (initiative de la Banque Mondiale visant l'éducation pour tous). Il reste marqué par d'importantes disparités régionales : le district de Bamako et les régions de Mopti et de Gao ont des REM supérieurs à la moyenne nationale.
74. Plus de la moitié des élèves des 2^{ème} et 4^{ème} années ont en 2007 un niveau inférieur au niveau minimum requis en langue et communication comme en sciences mathématiques et technologiques. Dans cette dernière discipline, en 6^{ème} année, ils sont plus de la moitié à avoir un niveau inférieur au niveau minimum requis. L'évaluation 2009 est en cours de validation : ses résultats provisoires sont préoccupants.
75. Par rapport à 2005, l'allocation de ressources à l'éducation reste toujours trop peu optimisée du fait des abandons précoces et des redoublements. Les contraintes à lever sont nombreuses et hétérogènes :
- Faible ciblage des ressources sur la résolution des disparités régionales et des disparités de genre,
 - Non-exécution du plan d'actions de scolarisation des filles,
 - Insuffisance des financements intérieurs et extérieurs,
 - Difficultés de mobilisation de ressources pourtant allouées,
 - Insuffisance d'implication des collectivités territoriales,
 - Inefficacité et inefficience dans la gestion des ressources mobilisées pour atteindre les objectifs,
 - Faible prise en compte de la croissance démographique dans la planification,
 - Faible capacité de gestion aux niveaux central et déconcentré.

La santé

76. Le département de la Santé, avec l'appui de ses partenaires, a réalisé les principales actions suivantes :
- Construction de centres de santé,
 - Mise à disposition de personnels qualifiés dans les structures sanitaires,
 - Gratuité de la césarienne,
 - Distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides,
 - Renforcement du système de référence évacuation entre les établissements de santé à différents niveaux de la pyramide sanitaire,
 - Prise en charge gratuite des cas de fistules obstétricales dans certains Établissements publics hospitaliers (EPH).
77. **Le taux de mortalité maternelle** demeure très élevé (464 décès pour 100 000 naissances vivantes) même s'il marque la première baisse depuis 10 ans. La gratuité de la césarienne, introduite en 2005, ne produit pas de changements visibles, le taux de la césarienne évoluant de 1,9 % en 2006 à 2,3 % en 2009 pour un objectif de 5 %.

78. **Le taux de mortalité infanto juvénile** passe de 238 ‰ en 1996, à 229 ‰ en 2001 et à 191 ‰ en 2006 pour un objectif de 150 ‰ en 2011. La mortalité des enfants de moins d'un an passe de 123 ‰ en 1996 à 113 ‰ en 2001 puis 96 ‰ en 2006. L'objectif visé dans le PRODESS II est de 56 ‰ en 2011.

	Réalizations		Objectifs	
	2001	2006	2011	2015
Mortalité Maternelle pour 100 000 naissances vivantes	582	464	344	146
Taux de prévalence de la Planification Familiale (PF)	5,7 %	6,9 % (6,4 sans MAMA)	10 %	20 %
% besoins non satisfaits en PF	35 %	31 %	25 %	
% de mères de moins de 20 ans	34 %	30 %	24 %	
% accouchements assistés	41 %	49 %	65 %	
Taux de Consultations prénatales (CPN)	30 %	35 %	46 %	

Source : CPS/Santé

79. **Le taux de prévalence de la Planification Familiale (PF)** est stagnant alors qu'il est déterminant, non seulement pour réduire le nombre de grossesses non désirées et maîtriser la croissance démographique mais aussi pour réduire la mortalité maternelle. Celle-ci, dans 10 % des cas est due à l'avortement, encore illégal au Mali sauf pour raisons de santé et en de cas de viol ou d'inceste. L'objectif d'une prévalence de 10 % en 2011 est réaliste sous réserve de stratégies novatrices pour combler les besoins non satisfaits de la population.

80. **La lutte contre les pratiques préjudiciables à la santé** de la fille et de la femme, en particulier l'excision, a été intensifiée par une approche intersectorielle.

81. **Le taux de prévalence du VIH/SIDA** baisse de 0,4 point de pourcentage dans l'ensemble de la population pour se situer à 1,3% en 2006. Des efforts restent à faire auprès des groupes à risque notamment chez les professionnels du sexe.

82. **Le taux d'incidence du paludisme** simple parmi les enfants de moins de 5 ans, est estimé en 2009 à 132,3 ‰, celui du paludisme grave à 39 ‰. Malgré les efforts fournis, le paludisme reste la première cause de consultation juvénile. Il est également grave chez les femmes enceintes.

83. Les principales contraintes sur le secteur de la santé sont les suivantes :

- Difficultés d'accès des populations pauvres aux districts sanitaires et aux établissements de référence,
- Insuffisance de personnel qualifié à tous les niveaux de la pyramide sanitaire,
- Sous-équipement des établissements de santé,
- Faible adhésion des communautés rurales à la mise en œuvre de certains programmes de santé,
- Insuffisance du subventionnement des médicaments,
- Persistance de la monothérapie anti-palustre,
- Rupture de stock fréquente et prolongée de kits gratuits pour le paludisme grave,
- Insuffisance de réactivité de la mobilisation des ressources externes notamment celles de l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS).

Le développement social et la solidarité

84. Le PRODESS II définit le programme sectoriel du Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées (MDSSPA) dont les acquis ont été significatifs.

85. D'importantes améliorations sont observées dans la couverture de la population par des systèmes d'assurance-maladie de type social et solidaire et dans la prise en charge des personnes démunies. Les efforts déployés ont permis d'enregistrer 41 nouvelles mutuelles en 2009, portant ainsi l'effectif total à 162 en fin 2009. Ainsi, la couverture de la population est passée de 2,6% à 3,5% entre 2008 et 2009 permettant d'atteindre l'objectif de 2,1%. Toutefois le secteur est confronté à un certain nombre de défis dont la faiblesse des prestations offertes et la faible protection des personnes les plus vulnérables. Les actions majeures sont relatives aux domaines suivants.

• Solidarité et lutte contre l'exclusion Sociale

- Intégration socioéconomique des personnes handicapées ou âgées et des couches démunies,
- Consolidation des dispositifs de solidarité et de développement social,
- Signature de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

• Protection Sociale

- Institution des régimes d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et d'Assistance Médicale (RAMED),

- Création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et de l'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM),
- Relecture des textes de création et d'organisation des institutions de Sécurité Sociale,
- Revalorisation des allocations familiales et des pensions.
- **Économie Solidaire**
 - Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui au développement de la mutualité,
 - Relecture des textes de la mutualité.
- **Coopératives et Associations**
 - Promotion des sociétés coopératives,
 - Adoption du décret organisant le Conseil National des Sociétés Coopératives,
 - Organisation de concertations sur la mise en œuvre du Fonds de Garantie.
- **Lutte contre la Pauvreté**
 - Mise en place de mécanisme facilitant l'octroi de prêts remboursables aux plus pauvres,
 - Réalisation d'un programme d'alphabétisation visant les couches vulnérables et défavorisées,
 - Amélioration de l'accès des plus pauvres aux Activités Génératrices de Revenus (AGR),
 - Amélioration de l'accès des plus pauvres aux services sociaux de base.
- **Renforcement Institutionnel**
 - Renforcement des capacités institutionnelles du MDSSPA et des Institutions partenaires,
 - Développement des capacités institutionnelles des organisations de l'Économie Solidaire,
 - Consolidation du système de planification,
 - Création de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration (CADD).
- **Développement des Ressources Humaines**
 - Augmentation quantitative significative des ressources humaines liées au développement social,
 - Amélioration des capacités d'enseignement des institutions de formation.

L'évolution des conditions de vie

L'eau potable et l'assainissement

86. Les activités d'assainissement planifiées ont été réalisées à hauteur de souhait, principalement :

- la réalisation et la réhabilitation d'ouvrages d'eau,
- la réalisation et la réhabilitation de points d'eau,
- la tenue de séances de démonstration de latrines améliorées,
- le curage et la réhabilitation de collecteurs et des caniveaux.

	2007	2008	2009
En milieu rural	67,6 %	69,9 %	71,4 %
En milieu urbain et semi-urbain	75,9 %	76,3 %	77,4 %
National	70,1 %	71,7 %	73,1 %

Source : DNH (Méthode globale de calcul d'accès à l'eau)

L'environnement

87. L'année 2007 est marquée par la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Assainissement et de la Politique Forestière Nationale ainsi que celle du Plan d'actions de la Politique Nationale des Zones Humides. Plusieurs programmes de reboisement et d'aménagement de forêts naturelles, de protection de la faune, de développement agro-pastoral, de maîtrise des eaux de surface et souterraines... ont été conduits par les structures de l'État, les ONG et associations, et par certaines collectivités territoriales.

88. La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) entend engager 16 projets dont le financement est à trouver pour un montant de 28,4 milliards de FCFA. Plusieurs de ces projets et programmes dont le Programme de Gestion Décentralisée des Forêts (GEDEFOR) devraient démarrer en 2010.

L'habitat

89. En 2008, 1027 logements sociaux ont été réalisés contre 1087 logements en 2007 et 880 en 2006. Le nombre d'hommes bénéficiaires est légèrement plus élevé que celui des femmes. Toutefois, la proportion de femmes bénéficiaires de logements continue d'augmenter d'année en année, passant de 37 % en 2006 à 42 % en 2007.

90. En 2009, 1700 logements ont été réalisés pour un montant total de 10 milliards FCFA entièrement financés sur le budget national. En juillet - août 2009, la *Stratégie Nationale de Logement* (SNL) a fait l'objet d'une évaluation permettant d'identifier les forces et les faiblesses du dispositif.

L'accès à l'énergie

91. Le taux national d'accès à l'électricité est de 25,2 % en 2009 contre 25,4 % en 2008. Cette stagnation s'explique par la forte augmentation de la population du Mali de 1998 à 2009.
- Le taux d'accès à l'électricité en milieu urbain a connu une diminution significative de 5 points due à l'expansion urbaine.
 - En milieu rural, le taux d'accès est passé de 11,2 % en 2008 à 13,3 % en 2009 indiquant un effort spécifique du département à travers l'AMADER.

	2007	2008	2009
Taux global	22,5 %	25,41 %	25,27 %
Milieu urbain	55,6 %	58,2 %	53,00 %
Milieu rural	8,2 %	11,2 %	13,3 %

Source : Recueil statistique de la CPS/SME, avril 2010

L'emploi et la formation professionnelle

92. La promotion de l'emploi et de la formation professionnelle se développe sur toute l'étendue du territoire. Notamment, la Bourse de l'emploi et de la formation professionnelle a été lancée en juillet 2008 en faveur de l'insertion des jeunes dans la sphère de production.

	2006	2007	2008	2009
Emplois privés	13 464	13 618	20 532	30 088
Emplois publics	9 555	3 659	8 232	3 535
Total	23 019	17 277	28 764	33 623

Source : Direction Nationale de l'Emploi

93. L'adoption de la Politique nationale de formation professionnelle en 2009 a permis de donner plus de visibilité aux actions du gouvernement en la matière. Les actions notables ont touché la formation par apprentissage, la formation modulaire et la formation des formateurs.
94. Une analyse sommaire de la configuration du secteur privé malien, de sa structuration et de ses potentiels a permis d'identifier huit (8) secteurs clés pour la demande de formation professionnelle :
- commerce général,
 - agro-business,
 - hôtellerie - restauration,
 - Bâtiments et Travaux Publics (BTP),
 - mécanique - électromécanique - électronique,
 - mines, coupe-couture-teinturerie,
 - santé - assainissement.
95. Le Programme décennal de formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE) permettra d'identifier l'offre adéquate de formation professionnelle pour satisfaire la demande et créer des emplois durables.

La lutte contre les inégalités liées au genre

96. L'OMD-3 « Égalité des sexes et autonomisation des femmes », lié à tous les autres objectifs de développement, est l'une des secteurs clés de la réduction de la pauvreté. De façon générale, l'évolution de la situation des femmes a été marquée par des progrès considérables notamment un engagement politique soutenu en faveur de la consolidation de leurs droits. Cependant, certaines pratiques socioculturelles constituent encore de sérieux obstacles.
97. *La Politique Nationale d'Égalité entre les Femmes et les Hommes* (PNEFH) a été élaborée et assortie de plans d'actions triennaux. Le Gouvernement et le Système des Nations Unies ont mis en place le Programme Appui Conjoint des Nations Unies à la Promotion des Droits Humains et du Genre (PCDHG) tourné principalement vers la communication de masse relative aux droits.
98. **Par rapport aux violences faites aux femmes**, les réalisations majeures renvoient à trois plans d'actions :
- Plan d'actions 2010-2012 pour l'abandon de l'excision,
 - Plan d'actions sur la lutte contre la traite des femmes et des filles,
 - Plan d'actions sur les violences faites aux femmes.

99. **Des formations ciblées pour les filles** déscolarisées ou non scolarisées ont été organisées dans 140 corps de métiers notamment : hôtellerie, coupe-couture, cuisine.

100. L'installation des femmes dans le circuit productif a été encouragée :

- Construction de 23 centres d'autopromotion de la femme en 2008,
- Construction de 10 maisons de la femme et de l'enfant,
- Construction de 8 unités de transformation de karité de 2005 à 2009,
- Construction de 7 petites unités de transformation de karité en 2009,
- Adoption par le Gouvernement d'une stratégie de valorisation du lait cru local en 2009 avec 41 bassins laitiers à travers le pays,
- Formations de professionnelles en techniques d'amélioration d'embouche, de tannage, d'élevage et de pisciculture.

101. **La proportion de femmes ayant accès à la terre** se situe autour de 20 % en 2008 et 2009, contre 18,5 % en 2007. Malgré son faible niveau, ce taux montre une tendance positive suggérant un début d'application de la Loi d'Orientation Agricole au profit des femmes mais aussi une ouverture des décideurs à accorder une place de choix à l'accès des femmes rurales à la terre.

102. Par rapport à l'allègement des tâches des femmes, plusieurs actions entreprises dans le domaine de l'accès à l'eau potable et de l'énergie ont été entreprises. L'installation de 131 plateformes multifonctionnelles a permis de donner la capacité à 3225 femmes de lire, écrire et calculer dans la langue nationale de leur choix. Parmi ces femmes, 1048 ont été responsabilisées pour gérer les équipements.

103. Les problèmes à résoudre restent nombreux, d'ordre économique, financier et socioculturel :

- Sous-scolarisation des filles et sous-alphabétisation des femmes,
- Insuffisance de données statistiques désagrégées selon le sexe dans certains secteurs,
- Faible suivi de l'application des mesures législatives et réglementaires (LOA, etc.),
- Insuffisante prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets sectoriels,
- Insuffisance de ressources financières adéquates,
- Insuffisance de contribution des mécanismes d'appui à la promotion du genre,
- Faible capacité de production et d'investissement des femmes,
- Vulnérabilité des femmes et des filles aux violences,
- Résistances socioculturelles.

Les contraintes majeures qui freinent la réduction de la pauvreté

- Une croissance démographique non maîtrisée,
- La vulnérabilité de la population aux chocs économiques,
- L'instabilité des performances du secteur agricole,
- La volatilité des cours des produits de base (produits agricoles, or),
- Le manque de ressources humaines qualifiées.

104. L'amélioration de la couverture en services sociaux de base masque des disparités énormes selon les régions et selon les milieux de résidence (urbain, rural). La faiblesse de la qualité des services publics et le coût des infrastructures sociales de base (éducation, santé, eau potable, électricité), compte tenu de la faiblesse du pouvoir d'achat, freinent l'accès des populations au paquet minimum de services.

4. Optimiser les ressources financières

105. L'outil essentiel de mise en œuvre du *Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté* (CSCRP) relève de la gestion des finances publiques, à savoir :

- des ressources intérieures de l'État
- et des aides extérieures qu'apportent à l'État malien ses partenaires techniques et financiers de la coopération publique internationale.

106. La qualité de la gestion des ressources financières publiques est d'abord déterminée par la qualité du dispositif institutionnel mis en place, ce qui relève de l'Axe 2 du CSCRP : « Poursuite et consolidation des réformes structurelles ». Le *Plan d'Action Gouvernemental d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP)* y concourt spécifiquement.

107. La gestion des ressources s'en trouve grandement améliorée et c'est en partie grâce à ce « bon emploi » que des allègements de dette publique ont été consentis au Mali au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPTE) et de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM).

Le budget de l'État

Les ressources (cf. Tableau 12)

108. En 2009, le total des recettes et dons s'établit à 896,5 milliards de FCFA, soit une hausse de 20,9 % par rapport à 2008, après la baisse de 3,5 % enregistrée de 2007 à 2008. Les dons ont connu une hausse de 27,8 %, pour s'établir à 171,5 milliards. Ils restent toutefois inférieurs aux 181,2 milliards atteints en 2007.
109. La hausse des recettes totales (hors dons) a été de 19,4 % par rapport à 2008. Ce résultat est dû essentiellement à la hausse des recettes fiscales qui se sont accrues de 16,5 % entre 2008 et 2009, atteignant 624,3 milliards de FCFA en 2009 contre 541,9 en 2008.
110. La mobilisation a été plus forte que prévue pour les impôts directs (144,6 % de la prévision) et les impôts indirects nets notamment des taxes sur les importations (106,6 % de la prévision). Les recettes de TVA et les taxes sur les produits pétroliers n'ont pas été à la hauteur (respectivement 88,4 % et 75,7 %). La TVA représente 34,1 % des recettes totales (247,4 milliards pour 725,0) alors que selon le standard couramment admis, elle devrait constituer 50 % des ressources de l'État. La faible progression de la collecte de la TVA intérieure qui n'augmente que de 6,1 % entre 2008 et 2009 alors que la TVA sur les importations augmente de 36,6 % donne à penser que bien des entreprises maliennes échappent à l'impôt, ce qui n'est pas sans poser la question des modalités d'une plus grande justice fiscale.
111. Le taux de pression fiscale a enregistré un progrès significatif entre 2008 et 2009. Il a atteint 14,4 % en 2009 contre 13,3% en 2008. Le taux de pression était de 14,2% en 2007. On constate que de 2007 à 2009, les taux sont inférieurs à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 17 % dès 2008.
112. Les dons ont connu une hausse de 27,8 %, pour s'établir à 171,5 milliards. Ils restent toutefois inférieurs aux 181,2 milliards atteints en 2007. La coordination de l'aide est en cohérence avec le *Plan d'Action National Efficacité de l'Aide* et le *Plan d'action Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP)*. Des changements qualitatifs amorcés déjà depuis 2002 peuvent être mentionnés. Il s'agit de la mise en place progressive de différents cadres de concertations dont le fonctionnement est relativement régulier et qui sont destinés à une meilleure coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du CSCR : la Commission Mixte Mali / PTF, les cadres de concertation sectoriels et les revues sectorielles, la revue budgétaire Conjointe, la revue CSCR et les rencontres mensuelles MEF-PTF (Troïka).

Les allocations de ressources (cf. Tableau 13)

113. En 2009, par rapport à l'objectif de 1048,0 milliards de FCFA fixé dans le CSCR pour les dépenses de l'État, le taux de réalisation est de 96,9 % avec un montant de 1015,8 milliards.
114. Les montants consacrés aux dépenses courantes ont été supérieurs aux prévisions (106,5 %) alors que les dépenses en capital ne représentent que 78,9 % des prévisions. L'État a financé des dépenses courantes à partir de ressources initialement prévues pour des investissements. Ceci explique que les dépenses en capital ne représentent que 37 % du total des dépenses et prêts nets pour une prévision de 45,5 %. Cela mérite attention étant donné que les dépenses en capital sont l'une des sources de la croissance économique et que la même situation avait été observée en 2008 (35,6 % au lieu de 45,6) alors même qu'en 2007 la performance était meilleure que prévue (48,4 % pour un objectif de 46,3).

Les allocations budgétaires sectorielles (cf. Tableau 14 et 15)

115. Les allocations budgétaires (hors financement extérieur du BSI) se sont élevées à 827,8 milliards de FCFA en 2009 (données provisoires). Elles étaient de 750,1 milliards en 2008, soit une hausse de 10,4 %. La hausse est d'autant plus prononcée si on la rapporte au score de 2007 avec un montant de 723 milliards.
- La part dans le total de l'Axe 1 du CSCR, « Développement des Infrastructures et des secteurs productifs », s'élève à 20,1 % en 2009. Elle a augmenté par rapport à 2008 (18,6 %) et 2007 (17,5 %).

- En revanche, la part allouée à l'Axe 2 « Poursuite et consolidation des réformes structurelles » a progressivement diminué : 27,2 % en 2007, 26,6 % en 2008, 25,5 % en 2009.
- La part de l'Axe 3 « Renforcement du Secteur social » est restée constante : 35,5 % 2007 ; 35,2 % en 2008 et 36,0 % en 2009.

116. L'Axe 3 est facteur de lutte contre la pauvreté. Il bénéficie de meilleures allocations et il est tiré par l'éducation et la santé à travers la mise en œuvre du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE II) et du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS II). En parallèle, l'Axe 2 vise à construire la base qui déterminera la mise en œuvre de toutes les politiques y compris et surtout les stratégies de croissance économique. Enfin, l'Axe 1 est le principal vecteur de croissance du PIB.

Les dépenses de réduction de la pauvreté (cf. Tableau 16 et 17)

117. Le montant des dépenses allouées à la réduction de la pauvreté, hors financement extérieur du BSI, a atteint 437,1 milliards de FCFA en 2009 contre 404,8 milliards en 2008 et 396 milliards en 2007. On enregistre une augmentation soutenue. Inversement, leur part dans le budget de l'État évolue à la baisse passant de 54,8% en 2007 à 54,0% en 2008 puis 52,8% en 2009.

Les soldes financiers

118. En 2009, le solde (Dépenses totales - Recettes totales) s'élève à 290,8 milliards de FCFA alors que la prévision était de 279,4 milliards de FCFA. Chaque année, les déficits observés ont essentiellement été comblés par des emprunts à l'étranger. En revanche, l'État a très peu emprunté auprès du système bancaire national. Il a même eu tendance à rembourser plutôt qu'emprunter aux banques implantées au Mali. C'est sans doute en raison des recettes de privatisation qui ont été plus élevées que ce qui était prévu en 2008 (39,1 milliards de FCFA) et 2009 (180,4 milliards de FCFA), notamment suite à la privatisation de la SOTELMA, alors que 4 milliards étaient prévus pour chacune de ces années.

La dette publique extérieure

119. Au 31 décembre 2009, la dette publique extérieure atteignait 1056,6 milliards de FCFA contre 810,5 fin 2008, soit un accroissement de 30,4 %. La dette extérieure avait déjà augmenté de 17,6 % de 2007 à 2008. L'augmentation progressive de la Dette extérieure totale mérite attention : le réendettement tend à effacer les effets bénéfiques de l'IADM.

La dette publique intérieure

120. Au 31 décembre 2009, l'encours de la dette intérieure était de 108,7 milliards de FCFA, contre 42,3 en 2008 et 14,8 en 2007. Cette hausse de la dette intérieure résulte entre autres de l'émission de titres publics dont les échéances doivent être réglées après 2009 : Bons du Trésor et Obligations du Trésor.

Le financement extérieur du budget spécial d'investissement (BSI) 2009

121. En 2009, les dépenses exécutées sur financement extérieur se sont élevées à 192,580 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 257,629 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 74,8 % contre 51,66 % en 2008.

Nature de Financement	Prévisions BSI 2009	Réalizations de l'année 2009		Part en %
		Cumul	Taux en %	
Prêts	161,116	109,087	67,7%	60,7%
Subventions	96,513	83,493	85,5 %	39,3%
Total	257,629	192,580	74,8 %	100%

Source : DNP

122. En effet, les efforts fournis pour améliorer le taux de mobilisation du financement extérieur commencent à porter fruit. Mais il est à noter qu'il reste toujours tributaire des lenteurs administratives dans les procédures de passation des marchés publics, le démarrage timide des nouveaux projets/programmes dans leur ensemble et/ou la faible capacité des entreprises à pouvoir exécuter les marchés déjà attribués.

123. Sur le plan sectoriel, le secteur secondaire vient en première position avec un taux d'exécution de 83%, suivi de celui des Ressources Humaines (81%). L'économie rurale suit avec 77% et le secteur des Infrastructures (59%)

Les autres sources de financements

124. Au-delà de l'État et des PTF, les autres sources de financement qui concourent à la croissance et à la réduction de la pauvreté sont difficilement appréhendables en la situation actuelle du dispositif de suivi. Une réponse à cette lacune sera mise en place dès la fin du prochain trimestre. *A priori*, sauf en ce qui concerne d'une part le secteur privé qui concourt à la croissance et, d'autre part, les Maliens de l'extérieur qui concourent surtout à la réduction de la pauvreté, les montants en jeu sont très modestes.
125. Les acteurs concernés, Collectivités territoriales, établissements publics, ONG, etc. trouvent généralement leurs ressources auprès de l'État (dans le cadre de dotations ou subventions) ou auprès des PTF (dans le cadre de projets ou programmes), ce qui en fait des médiateurs des ressources publiques plus que des apporteurs de ressources nouvelles, du moins pour le moment, en l'attente de l'accélération du processus de décentralisation.

Le secteur privé

126. Les investissements privés se sont accrus de 8 %, ce qui est plus satisfaisant que les 3 % de 2008 mais ne rattrape pas les 13 % de 2007. Jusqu'en 2004, les investissements privés étaient toujours supérieurs d'au moins 40 % aux investissements publics alors que depuis 2005, ce taux n'a jamais dépassé 30 %, ce qui manifeste l'augmentation fortement significative des investissements publics.

Les Maliens de l'extérieur

127. La diaspora malienne participe de façon considérable à l'économie du pays. Les transferts de la diaspora malienne, constatés par la BCEAO – Mali, s'élevaient à 174 milliards de FCFA en 2009. Ce montant est loin d'être anecdotique. Il est supérieur à celui, par exemple, des Dons de la coopération internationale publique à l'État qui s'élevaient à 171,5 milliards en 2009.
128. Aux montants constatés au niveau de la BCEAO s'ajoutent les transferts échappant à l'observation directe parce qu'ils ne transitent pas par l'appareil bancaire ou par les sociétés spécialisées dont le coût grève fortement les opérations et dont la couverture géographique reste insuffisante. Une étude de la BAD publiée en janvier 2008, estime à 300 milliards de FCFA le montant total reçu par le Mali dont 73 % transiteraient par des canaux dits « informels ». Parmi ces transferts (formels et informels), près des 2/3 proviendraient de la France.

Les modalités du financement

Le système bancaire et financier

129. À la fin de l'année 2009, la situation du système bancaire et financier se caractérisait par :
- une progression de la masse monétaire + 16,1 %
 - une forte augmentation des avoirs extérieurs nets + 49,6 %
 - une hausse des crédits à l'économie + 10,9 %
 - une baisse des crédits à l'État - 13,4 %

130. **Le crédit intérieur global**, c'est-à-dire le solde consolidé des crédits intérieurs de la Banque centrale et des banques secondaires s'élevait à 446,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2009, soit une baisse de 13,4 % par rapport à son niveau de 2008. En parallèle, les crédits à l'économie se sont établis à 744,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2009 contre 671,2 en 2008, soit une augmentation de 10,9 %. Cette hausse est remarquable, compte tenu de la restriction des crédits à l'économie observée dans la plupart des pays en 2009, suite à la récession mondiale. Elle a permis d'atténuer les effets de la crise internationale sur les entreprises comme sur les populations.

Les Systèmes financiers décentralisés (SFD)

131. Les SFD ont mobilisé 1,3 milliard de FCFA qui se rapporte à des investissements, au renforcement des capacités techniques des organismes d'encadrement et au renforcement des capacités de financement du dispositif dont les résultats du RNDH 2008 démontrent combien il contribue à la réduction de la pauvreté.

La Balance des paiements

132. Le solde global des paiements extérieurs du Mali en 2009 est de 239,6 milliards de FCFA, en hausse de 272,9 milliards par rapport à 2008. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration du compte d'opérations financières, en lien avec la privatisation de la SOTELMA et les prêts en faveur de l'Administration Publique.

Les perspectives de financement

133. Pour mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la pauvreté et atteindre les OMD, le Gouvernement explore plusieurs pistes avec les PTF, notamment : le Scénario de Gleneagles, l'Initiative dite des 166 communes, le financement du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), etc.
134. S'agissant des financements extérieurs, sur la période 2008-2011, les annonces d'appuis extérieurs sont au total de 1 830 milliards FCFA.
135. Les données collectées pour l'élaboration du Cadre de Ressources à Moyen Terme (CRMT) indiquent des engagements de 460,6 milliards pour l'année 2009 dont 290,3 milliards pris en compte dans la loi de finances.
136. Par rapport à 2009, les financements augmentent de 23 % en 2010, puis baissent. Cette évolution est davantage liée à la prévisibilité des flux d'aides extérieurs plutôt qu'à leur baisse effective. En effet, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps la prévisibilité baisse.
137. Toutefois le niveau de l'aide en 2010 (568 milliards de FCFA) peut être considéré comme un ordre de grandeur crédible pour le niveau que l'aide extérieure atteindrait en 2011.

5. Recommandations : Apporter les correctifs et les impulsions nécessaires

138. Les recommandations qui suivent s'adressent en priorité au Gouvernement du Mali (GdM) mais aussi aux partenaires techniques et financiers (PTF) et au secteur privé.

Recommandations pour stimuler une croissance équitable et durable

Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée, mieux en hiérarchiser les priorités (GdM)

139. La SCA prévoit la mise en œuvre de 93 actions. Certaines d'entre elles sont susceptibles d'avoir un impact sur la croissance à court terme mais d'autres auront des effets à moyen et long termes. Les sources de croissance (donc la qualité) devront être bien analysées en favorisant la croissance par les exportations et/ou les investissements privés ; ceci a des effets induits relativement plus importants notamment en matière de création d'emplois. Une meilleure hiérarchisation de ces actions, avec des affectations budgétaires en conséquence, pourrait faciliter la mise en œuvre de la SCA.

Accélérer la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (GdM)

140. Investir dans les filières agricoles permettra à la fois d'assurer la sécurité alimentaire, de créer des emplois en zones rurales et de stimuler la croissance économique.
141. La LOA prévoit l'affectation de ressources budgétaires au secteur rural à travers la création du Fonds National d'Appui à l'Agriculture. L'utilisation de ce Fonds devra permettre d'élever le niveau des rendements, de minimiser en conséquence les coûts de production, de sécuriser la propriété foncière (par l'application du décret sur l'enregistrement et l'immatriculation des exploitations agricoles ainsi que par le décret relatif au statut des exploitations agricoles). Pour atteindre ces objectifs, la Politique de développement Agricole (PDA) et le Programme national d'investissement du secteur Agricole (PNISA) doivent être rapidement finalisés et mis en œuvre.

Développer les activités de transformation des produits agricoles (GdM)

142. Un grand nombre de produits pourraient être davantage transformés pour satisfaire les marchés intérieurs mais aussi être en grande partie exportés dans la sous-région et au-delà. Un enjeu important serait l'amélioration de la qualité des produits. Le GdM devrait renforcer les institutions, les infrastructures de normalisation et de qualité, l'application et le respect des normes existantes, l'accompagnement des entreprises dans la certification et la gestion de la qualité.

Développer les filières d'exportation agro-sylvo-pastorales (GdM)

143. Le potentiel des filières agro-sylvo-pastorales dont les produits font l'objet d'une forte demande sur le marché international est une opportunité pour réduire la pauvreté.

144. Certes, il est nécessaire que la production s'éleve et que des entreprises agroalimentaires se développent mais la clé reste la commercialisation à l'échelle internationale qui exige diverses conditions, en particulier l'accès aux infrastructures de transport et de conservation ainsi qu'une bonne compréhension de la part des acteurs des normes internationales.

Accélérer la mise en œuvre de la Politique nationale de formation professionnelle et investir massivement dans l'Enseignement supérieur (GdM)

145. Le Mali, dans ses documents de stratégie de développement, a mis l'accent sur l'enseignement fondamental, ce qui contribue à élever le taux de scolarisation des enfants. Pour légitime qu'elle soit, cette orientation ne contribuera à renforcer la croissance qu'à moyen et long termes. Pour soutenir la croissance à court terme, c'est l'enseignement technique et professionnel qu'il faut privilégier, afin d'augmenter le nombre d'ouvriers et d'employés qualifiés dont les entreprises ont besoin. Il reste à mettre en œuvre la Politique Nationale de Formation Professionnelle adoptée en juillet 2009.

146. A l'heure actuelle, il faut signaler une certaine inadéquation entre les formations proposées et les besoins des entreprises. Le *Document de Politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique* le souligne : « Compte tenu de la structure économique nationale et des évolutions possibles à moyen terme, les principaux déficits en compétences se situent aujourd'hui au niveau des ouvriers qualifiés [...]. Il y a donc nécessité de proposer une offre de formation professionnelle courte, diplômante ou qualifiante en réponse aux besoins identifiés dans les secteurs socio-économiques porteurs ».

147. Par ailleurs, la dégradation de l'enseignement supérieur au Mali va poser de très graves problèmes à l'horizon de 10 ans quand un grand nombre de cadres du secteur privé et du secteur public seront à la retraite. A moyen et long termes, la croissance ne pourra être soutenue que si l'enseignement supérieur fournit aux entreprises et à l'administration malienne, les cadres dont elles ont besoin.

Alléger les contraintes administratives pour les entreprises (GdM et secteur privé)

148. L'environnement institutionnel pose des difficultés majeures aux entreprises. Les lenteurs administratives, la multiplicité des contrôles, le manque de clarté des procédures et des décisions prises par les administrations freinent les volontés de nombre d'entrepreneurs nationaux aussi bien que d'investisseurs étrangers. Il est significatif que les investissements étrangers qui réussissent soient le fait de sociétés très puissantes (SUKALA ou les opérateurs de téléphonie, par exemple) qui discutent avec les plus hauts niveaux de l'État. Il s'agit :

- d'augmenter la productivité des entreprises grâce à des gains de temps et à une réduction des frais d'établissement (taxes officielles et non officielles),
- d'inciter les entrepreneurs à augmenter leurs investissements, soit dans leurs entreprises actuelles, soit dans de nouvelles entreprises.

149. Ces difficultés pourraient être allégées par une redéfinition du mandat des institutions au service immédiat des entreprises, notamment la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence, la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes (Axe 2 du CSCRP).

Faire respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement et accélérer la mise en œuvre du programme de gestion durable des terres (GdM)

150. Dans un contexte international marqué par le changement climatique et ses effets néfastes sur la santé, les sols, la sécurité alimentaire etc., les systèmes de production doivent migrer vers des technologies de production propre.

151. Ceci passe par l'application et le respect rigoureux de la réglementation en vigueur, la mise en œuvre du Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres (CSI/GDT) et l'instauration de mesures qui incitent les différentes parties prenantes à opter pour des systèmes de production respectueux de l'environnement.

Faciliter l'accès au crédit du secteur privé (GdM, PTF et secteur privé)

152. Compte tenu des difficultés d'accès au crédit, l'État prévoit la mise en place de deux Fonds pour les PME. Un Fonds de garantie qui devrait faciliter l'obtention de crédits auprès des banques privées et un Fonds national pour l'Investissement qui financera directement des prêts. Ces Fonds devraient être dotés de 5 milliards de FCFA chacun.

153. Lors de l'étude de faisabilité, une simulation de l'impact de ces fonds sur le secteur bancaire est nécessaire afin d'éviter des investissements contre-productifs à moyen terme. Sous réserve d'un impact satisfaisant et maîtrisé, l'État pourrait demander aux PTF de contribuer à ces fonds.
154. L'évaluation des effets d'un Fonds de garantie pour les PME pourrait ensuite conduire à un Fonds du même type pour les grandes entreprises qui éprouvent également des difficultés pour emprunter. Un tel fonds pourrait également être soutenu par les PTF.

Recommandations pour accélérer la réduction de la pauvreté

Améliorer la productivité de l'agriculture vivrière (GdM et PTF)

155. Pour atteindre l'objectif de la lutte contre la faim et la malnutrition d'ici 2015, le Mali doit :
- accélérer le rythme de réalisation des aménagements hydro-agricoles afin de mieux sécuriser la production par rapport aux aléas climatiques et réduire la vulnérabilité de la population,
 - faciliter l'accès au crédit agricole et encourager davantage l'équipement des paysans, éleveurs et pêcheurs,
 - veiller au maintien de prix incitatifs pour les producteurs tout en sauvegardant le pouvoir d'achat des consommateurs.

Continuer à améliorer l'offre de services sociaux à l'échelle des communes en veillant à réduire les disparités régionales (GdM et PTF)

156. L'augmentation de l'offre de services sociaux a contribué à la réduction de la pauvreté. Pour que cette tendance se poursuive, il est important d'augmenter le nombre d'infrastructures socioéconomiques (santé, éducation, eau potable, électricité, habitat, etc.) dans toutes les communes, plus spécifiquement dans les communes pauvres sans omettre d'en garantir le fonctionnement à long terme.
157. Ces investissements devraient être plus conséquents dans les régions où les indicateurs sociaux sont les plus bas selon un principe de péréquation interrégionale.

Poursuivre les actions engagées pour le développement de la microfinance (GdM, PTF et secteur privé)

158. La microfinance peut apporter une contribution substantielle à la lutte contre la pauvreté. Pour renforcer ce secteur, les mesures suivantes devraient être adoptées :
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de restructuration du secteur,
 - le renforcement des capacités des instances de contrôle et de promotion,
 - la régularisation de la situation de toutes les institutions de microfinance qui opèrent en marge de la réglementation,
 - le renforcement des capacités des institutions de microfinance
 - pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'affaires
 - ainsi que pour la mise en place de Systèmes d'Information et de Gestion (SIG) performants,
 - le développement de produits adaptés et innovants pour des cibles et des zones spécifiques afin de combattre les disparités régionales,
 - la diversification de l'offre de services financiers des institutions de microfinance,
 - l'approfondissement de l'articulation avec le secteur bancaire,
 - la mise en place d'un fonds de garantie permettant d'améliorer le refinancement des institutions de microfinance,
 - la compensation des retards enregistrés dans l'octroi des financements prévus pour 2008 et 2009.

Accélérer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population et le Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population 2010-2014 (GdM, PTF)

159. Pour obtenir un ralentissement de la croissance démographique à court terme, des stratégies ciblées d'accès au planning familial, de prévention de grossesses non désirées, d'amélioration du niveau d'éducation des femmes doivent être plus efficacement mises en œuvre. Une baisse à court terme du taux de fécondité est possible. La mise en œuvre du 3ème PAIPP suppose un financement adéquat par le GdM et les PTF.

Réduire les disparités de genre par la consolidation des droits des femmes, et assurer la promotion et la protection des droits des enfants (GdM)

160. L'engagement politique en faveur de la consolidation des droits des femmes s'est traduit par l'élaboration de la PNEFH. En plus des actions entamées à consolider, la réduction significative des disparités de genre passe par entre autres : i) l'adoption et la mise en œuvre de la PNEFH, ii) l'adoption du Code des personnes et de la famille soumis en relecture, iii) l'adoption de mesures réglementaires et législatives pour atteindre la parité entre les femmes et les hommes dans les postes de responsabilité, iv) l'élaboration et l'adoption d'une politique de protection des enfants.

Recommandations pour augmenter le volume et l'efficacité des financements

Atteindre un taux de pression fiscale de 17 % par l'élargissement de l'assiette

161. L'enjeu est une plus grande justice fiscale, ce qui suppose :
- La poursuite des réformes institutionnelles et organisationnelles entreprises au sein de l'administration fiscale dont les ressources humaines et matérielles doivent encore être renforcées,
 - La conduite d'un travail de communication de masse sur la nécessité et sur les fonctions de l'impôt,
 - La poursuite du dialogue entre le Gouvernement et ses partenaires financiers afin d'assurer la transparence de la gestion des finances publiques,
 - L'examen de l'hypothèse d'une plus grande pression de la TVA qui ne représente que 34,1 % des recettes totales de l'État, alors qu'une norme couramment admise est 50 %.

Élever la part des dépenses en capital dans le budget de l'Etat (GdM)

162. Sur la période 2007-2009, les dépenses en capital sont inférieures aux prévisions du CSCRP. Pourtant, les dépenses en capital sont l'une des principales sources de la croissance économique.
163. Ce problème transparaît, au cours des trois années sous revue, dans la faible part des dépenses consacrées à l'Axe 1 du CSCRP « Développement des infrastructures et des secteurs productifs ». Une meilleure programmation des dépenses en capital à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) pourrait contribuer à inverser cette tendance.

Poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, ce qui incitera les PTF à accroître leurs financements et à recourir davantage aux aides budgétaires (GdM et PTF)

164. Le PAGAM I a permis une gestion plus efficace et transparente des finances publiques depuis 2005. Cette amélioration devrait se poursuivre avec le PAGAM II, à partir de 2011. Une telle amélioration permet une meilleure utilisation des ressources disponibles mais aussi un accroissement direct de ces ressources via la hausse des recettes fiscales. Un accroissement indirect peut également intervenir si la maîtrise de la chaîne de la dépense est de plus en plus rigoureuse car dans ce cas, les PTF peuvent être incités à accroître leurs financements et à recourir davantage aux aides budgétaires.

Poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide (GdM et PTF)

165. Outre les cadres de concertation dont la mise en place et le fonctionnement relativement régulier constituent des avancées certaines, le Gouvernement, les PTF et autres familles d'acteurs se sont dotés du Plan d'Action National Efficacité de l'Aide et du Plan d'action de la SCAP. Ces deux documents devraient prochainement intégrer les conclusions des évaluations en cours (Phase 2 de la Déclaration de Paris, des appuis budgétaires, du PEFA). Ils prévoient que les PTF comme le Gouvernement poursuivent leurs efforts, mettent en œuvre les réformes nécessaires de part et d'autre, en vue d'obtenir des résultats concrets en matière :
- de prévisibilité de l'aide en fournissant dans les délais des données exhaustives couvrant la durée du CSCRP,
 - d'alignement par :
 - l'approfondissement de l'approche sectorielle et son introduction dans de nouveaux secteurs,
 - l'accroissement de l'utilisation de l'instrument appui budgétaire en l'alignant sur le cycle budgétaire, notamment pour les versements,
 - l'utilisation des systèmes nationaux de finances publiques et de passation de marchés,
 - l'harmonisation continue des déclencheurs des appuis budgétaires,
 - d'harmonisation des procédures et de coordination des interventions en développant les missions et travaux analytiques conjoints,
 - d'amélioration de la répartition des tâches et de recherche de complémentarités,

- de gestion axée sur les résultats par la poursuite de la mise en place des Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT),
- de responsabilité mutuelle en transformant les cadres de concertation existants en véritables espaces de redevabilité réciproque.

Convaincre les PTF qui ne le sont pas encore, en particulier ceux qui ont signé la Déclaration de Paris, de s'impliquer dans les dispositifs de coordination existants (GdM et PTF)

166. Un certain nombre de PTF apportent des appuis substantiels au Mali mais ne sont pas impliqués dans les dispositifs de coordination existants. Leur participation à ces dispositifs, notamment les groupes thématiques et transversaux, permettrait d'améliorer la vision des financements extérieurs consacrés à l'aide au développement et donc leur efficacité.

Renforcer les capacités d'investissement des collectivités territoriales dans le souci de remédier aux disparités régionales

167. Si la dynamique de déconcentration et de décentralisation des ressources est aujourd'hui lancée, elle ne suffit pas pour doter l'administration déconcentrée et les collectivités territoriales des moyens suffisants pour qu'elles assurent les missions qui leurs sont transférées.

168. La mise en œuvre de schémas d'aménagement et de projets d'investissement à long terme permettrait la valorisation des potentialités communales.

169. Ceci suppose le renforcement des systèmes d'information sur les besoins et les ressources des Collectivités Territoriales, notamment leurs ressources propres. Un tel renforcement permettrait une allocation optimale des ressources aux régions et aux communes en fonction de deux critères :

- la population résidente dans ces CT (sur la base du Recensement Général de la Population),
- les besoins spécifiques de ces CT (sur la base des indicateurs de suivi de la Pauvreté).

Renforcer les dotations de fonctionnement des collectivités territoriales

170. Force est de constater une baisse de la dotation de fonctionnement des collectivités territoriales, ce qui est en contradiction avec la politique de décentralisation. Cette dotation de fonctionnement sert à payer les salaires des secrétaires généraux et des régisseurs des recettes et des dépenses des collectivités territoriales. Elle devrait augmenter à l'instar de la masse salariale de l'État (entre 2,5 et 5 % annuel). Or, on assiste à une diminution ce qui implique forcément des dysfonctionnements accrus et une contreperformance de la décentralisation.

Renforcer le suivi des ressources des collectivités publiques et des ONG signataires de l'Accord Cadre : les ressources qui leur sont allouées mais également les ressources qui leurs sont propres (GdM)

171. Les informations transmises par les collectivités territoriales, les établissements publics et les ONG signataires de l'Accord Cadre restent très partielles.

172. Le suivi de leurs activités nécessite :

- un renforcement des services concernés dans l'Administration centrale (notamment la DNTCP en ce qui concerne les établissements publics) :
 - renforcement de leur mandat institutionnel, notamment pouvoir d'inspection et/ou d'audit,
 - renforcement de leurs moyens humains et matériels,
- un renforcement des services administratifs et financiers des collectivités publiques et des ONG signataires de l'Accord Cadre (notamment actions de formation à leur comptabilité spécifique).

Poursuivre la mise en œuvre des mesures prises pour stimuler les investissements étrangers (GdM et secteur privé)

173. L'accélération de la mise en œuvre du Plan d'actions pour l'amélioration de l'environnement des affaires et la révision en cours du *Code des Investissements* permettront de sécuriser les investisseurs :

- institutionnellement (en améliorant l'exécution des contrats et en renforçant les institutions qui représentent le secteur privé, notamment les Chambres de commerce)
- et opérationnellement (en simplifiant les procédures et en les rendant plus transparentes).

Concevoir et mettre en œuvre un ensemble cohérent de mesures visant à mieux orienter les transferts des Maliens de l'extérieur (GdM et secteur privé)

174. Le montant global des transferts des Maliens de l'extérieur est supérieur à celui des aides publiques de la coopération internationale. Pour optimiser l'utilisation de ces fonds, il faudrait
- stimuler une concurrence accrue entre banques et sociétés spécialisées afin de susciter une baisse des coûts de transfert, ce qui par ailleurs permettrait de réduire les transferts passant par des canaux non repérables,
 - promouvoir des produits financiers mieux adaptés aux attentes des migrants afin de sécuriser l'épargne qu'ils investissent « au pays », notamment dans l'immobilier,
 - concevoir et développer des mécanismes qui inciteraient les migrants et les bénéficiaires à utiliser ces fonds pour des investissements sociaux ou productifs.

Entreprendre dès septembre 2010 la collecte des renseignements nécessaires à la 4^{ème} Revue du CSCR et à la préparation du CSLP 2012 – 2016 (GdM)

175. Il s'agit de mobiliser les moyens institutionnels et/ou les moyens d'études nécessaires pour pallier les insuffisances de la présente 3^{ème} Revue. En parallèle, l'élaboration du CSLP 2012-2016 doit débiter. Ces efforts doivent se faire en lien avec tous les acteurs concernés (administration centrale, administrations déconcentrées et décentralisées, secteur privé, société civile).
176. Actuellement, les informations utiles sont insuffisamment prises en compte, faute d'un calendrier réellement harmonisé. Une étude à ce sujet sera prochainement lancée par le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide. Néanmoins, le fait que cette démarche d'harmonisation des agendas ne soit pas encore aboutie ne devrait pas freiner la prise en compte des conclusions de la 3^{ème} Revue du CSCR lors de l'élaboration de la Loi de Finances 2011.

Accélérer la mise en œuvre du Schéma Directeur Statistique (GdM et PTF)

177. La programmation et la réalisation régulières des enquêtes sont nécessaires pour l'évaluation de la pauvreté et son implication sur le bien-être de la population en vue d'alimenter les revues du CSCR. Cela passe par le financement adéquat et la mise en œuvre stricte du plan d'actions prioritaires (2008-2012) du SDS en vue de la production, de l'utilisation et la diffusion de statistiques de qualité et à jour.

Conclusion

178. La revue 2009 est placée sous le signe de la revue à mi-parcours du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011. Elle repose sur les analyses faites ci-dessus dans le présent rapport qui peut se résumer en deux grandes parties :
- en premier lieu sur une analyse rétrospective des questions relatives :
 - à la mise en œuvre des politiques, stratégies et actions prévues ;
 - à l'utilisation des ressources financières et humaines disponibles ;
 - à l'atteinte des objectifs ;
 - aux problèmes et contraintes.
 - en second lieu sur une analyse prospective des questions relatives aux :
 - impulsions/changements à apporter aux politiques, stratégies et actions pour une amélioration des résultats ;
 - moyens nécessaires à mettre à disposition ;
 - solutions à apporter aux problèmes systémiques et transversaux.
173. Il s'agira en clair, au cours de la revue, de procéder à une analyse critique de la mise en œuvre du CSCR en tant que cadre fédérateur des politiques et stratégies, d'identifier les principales contraintes qui ont entravé son exécution et de proposer des mesures nécessaires en vue d'améliorer sa performance.

Annexes : tableaux essentiels

**Tableau 1 - Taux de croissance réel du PIB aux prix du marché
Comparaison des prévisions / réalisations du CSCRP**

	2 006 Pour mémoire	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Prévisions du CSCRP (%)	3,6	7,0	6,4	6,5	7,8	7,1	7,0
Réalisations (%)	5,3	4,3	5,0	4,5			4,6

Source : INSTAT, DNPDP

Tableau 2 – Contributions sectorielles au PIB

à prix constants (base 1987)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2004/2009
Secteur primaire	-1,5 %	2,3 %	1,5 %	0,9 %	4,4 %	2,0 %	1,6 %
Secteur secondaire	0,6 %	1,8 %	1,8 %	-1,0 %	-0,9 %	0,7 %	0,5 %
Secteur tertiaire	2,4 %	1,6 %	3,3 %	3,8 %	1,6 %	1,3 %	2,4 %
Taxes indirectes	0,8 %	0,4 %	-1,3 %	0,6 %	-0,1 %	0,4 %	0,1 %
Taux de croissance	2,3 %	6,1 %	5,3 %	4,3 %	5,0 %	4,4 %	4,6 %

Source : INSTAT/DNPDP

Tableau 3 - Évolution sectorielle en pourcentage du PIB de 2007 à 2009

à prix constants (base 1987)	Moyenne 2002-2006	2 007	2008	2009	Moyenne 2007-2009
PIB Secteur primaire	39,8 %	33,4 %	36,1 %	36,5 %	35,3 %
PIB Secteur secondaire	22,7 %	20,4 %	18,6 %	18,4 %	19,1 %
PIB Secteur tertiaire	30,8 %	38,6 %	38,4 %	38,0 %	38,3 %
PIB au coût des facteurs	93,3 %	93,0 %	93,0 %	92,9 %	92,7 %
Taxes indirectes (moins subventions)	6,7 %	7,0 %	7,0 %	7,1 %	7,3 %
PIB aux prix du marché	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : INSTAT/DNPDP

Tableau 4 - Indicateurs de suivi du secteur de l'Éducation

	2006 pour mémoire	2007	2008	2009
Taux Brut de Scolarisation au 1 ^{er} cycle	75,0 %	77,6 %	80,0 %	82,0 %
Taux Brut de Scolarisation au 1 ^{er} cycle des filles	65,6 %	68,0 %	70,7 %	73,0 %
Taux d'admission au 1er cycle	74,2 %	75,6 %	79,4 %	77,7 %
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle	48,5 %	53,2 %	54 %	55,7 %
Taux de redoublement au 1er cycle	17,0 %	15,2 %	14,2 %	13,4 %
Indice de parité TBS Filles/Garçons	0,76 %	0,78 %	0,79 %	0,80 %
Ratio Élèves par Maître (REM) au 1er cycle	56,0	55,0	55,0	53,0

Source : CPS Éducation

Tableau 5 - Évolution des indicateurs OMD Santé

	Réalizations		Objectifs	
	2001	2006	2011	2015
Mortalité Maternelle Pour 100 000 naissances vivantes	582	464	344	146
Taux de prévalence de la Planification Familiale (PF)	5,7 %	6,9 % (6,4 sans MAMA)	10 %	20 %
% besoins non satisfaits en PF	35 %	31 %	25 %	
% de mères de moins de 20 ans	34 %	30 %	24 %	
% accouchements assistés	41 %	49 %	65 %	
Taux de Consultations prénatales (CPN)	30 %	35 %	46 %	

Source : CPS/Santé

	2 006	2 007	2 008	2009
Proportion de la population vivant dans un rayon de 5 Km autour d'un CSCOM fonctionnel	51,0 %	58,0 %	58,0 %	57,0 %
Proportion de la population en zone rurale vivant dans un rayon de 15 Km autour d'une structure de santé offrant le PMA en centre fixe et des activités de stratégie avancée/mobile	76,0 %	79,0 %	80,0 %	88,0 %

Source : DNS/SLIS

	2 006	2 007	2 008	2 009
Prise en charge médicale des personnes démunies	35,4 %	48,0 %	53,0 %	56,7 %
Population couverte par les mutuelles	1,7 %	2,4 %	2,6 %	3,5 %
Population couverte par les mutuelles de santé	1,5 %	1,7 %	1,9 %	3,0 %

Source : MDSSPA/Cellule de Planification

	2007	2008	2009
En milieu rural	67,6 %	69,9 %	71,4 %
En milieu urbain et semi-urbain	75,9 %	76,3 %	77,4 %
National	70,1 %	71,7 %	73,1 %

Source : DNH (Méthode globale de calcul d'accès à l'eau)

	2007	2008	2009
Taux global	22,5 %	25,41 %	25,27 %
Milieu urbain	55,6 %	58,2 %	53,00 %
Milieu rural	8,2 %	11,2 %	13,3 %

Source : Recueil statistique de la CPS/SME, avril 2010

	2006	2007	2008	2009
Emplois privés	13 464	13 618	20 532	30 088
Emplois publics	9 555	3 659	8 232	3 535
Total	23 019	17 277	28 764	33 623

Source : Direction Nationale de l'Emploi

Postes de responsabilité	2 008			2 009		
	Homme	Femme	% Femme	Homme	Femme	% Femme
Postes électifs						
Présidents de partis politiques	110	3	3 %	121	3	2 %
Députés	132	15	10 %	132	15	10 %
Conseillers nationaux	69	6	8 %	69	6	8 %
Maires	696	7	1 %	695	8	1 %
Conseillers communaux	10 054	720	6,7 %	9 847	927	8,6 %
Membres bureau CCIM	13	0	0 %	12	2	14,3 %
Postes nominatifs						
Ministres	20	7*	25,9 %	23	8**	25,8 %
Membres Cour constitutionnelle	6	3	33 %	6	3	33 %
Membres Cour suprême	6	1	14 %	6	1	14 %
Membres CESC	51	7	12 %	52	6	10 %
Ambassadeurs	19	3	13,6 %	26	4	13,3 %
Secrétaires Généraux	26	0	0,0 %	24	2	7,7 %
Médiateur de la République	0	1	100 %	0	1	100 %
Directeurs services centraux et rattachés	95*	6**	5,9 %	262	29	10 %

Source : CNDIFE
 * Y compris Commissaire à la Sécurité alimentaire
 ** Y compris Commissaire à la Sécurité alimentaire, Secrétaire Général du Gouvernement, Directeurs services centraux

Milliards de FCFA	2 007			2 008			2 009			2007-2009
	Prévu	Réalisé	% réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisé	% réalisé
Recettes et Dons	749,4	768,1	102,5	881,4	741,5	84,1	935,6	896,5	95,8	93,7
Recettes totales	582,4	586,9	100,8	718,6	607,3	84,5	768,6	725,0	94,3	92,7
• Recettes budgétaires	535,4	539,9	100,8	663,5	540,6	81,5	708,5	653,2	92,2	90,8
- Recettes fiscales nettes	509,5	536,7	105,3	621,0	541,9	87,3	662,2	624,3	94,3	95,3
Impôts directs	106,2	106,6	100,4	112,3	149,7	133,3	122,5	177,1	144,6	127,0
Impôts indirects nets	403,3	430,1	106,6	448,4	392,2	87,5	491,5	447,2	91,0	95,0
TVA	240,0	238,7	99,5	256,2	200,8	78,4	280,0	247,4	88,4	88,4
Taxes Intérieures sur les produits pétroliers	27,0	27,0	100,0	28,7	35,2	122,6	30,5	23,1	75,7	98,9
Taxes sur importations (Droits de Douanes et taxes)	75,0	86,7	115,6	79,2	64,3	81,2	84,5	90,1	106,6	101,0
Autres droits et taxes	87,3	77,7	89,0	101,3	91,9	90,7	114,6	93,6	81,7	86,8
Remboursement des exonérations et crédits de TVA	-16,0	-27,0	168,8	-17,0	-22,5	132,4	-18,1	-7,0	38,7	110,5
- Recettes non fiscales	25,9	30,2	116,6	42,5	21,2	49,9	46,4	28,9	62,3	69,9
• Mesures supplémentaires	0,0	0,0	0,0	60,4	0,0	0,0	48,2	0,0	0,0	0,0
• Recettes des fonds spéciaux et des budgets annexes	47,0	47,0	100,0	55,0	66,7	121,3	60,0	71,8	119,7	114,5
Dons	167,0	181,2	108,5	162,9	134,2	82,4	167,1	171,5	102,6	97,9
Projets	93,0	90,2	97,0	102,4	54,6	53,3	110,1	74,1	67,3	71,6
Aide budgétaire globale (ABG)	24,8	49,2	198,4	25,0	25,0	100,0	25,2	51,9	206,0	168,11
Aides budgétaires sectorielles (ABS)	49,2	39,9	81,1	35,5	54,6	153,8	31,8	45,5	143,1	120,01
Initiative d'Annulation De la Dette Multilatérale (IADM)		1,9								

Source : DNTCP

Milliards de FCFA	2 007			2 008			2 009			2007-2009
	Prévu	Réalisé	% réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisé	Prévu	Réalisé	% réalisé	% réalisé
Dépenses et Prêts Nets Sur la base des engagements	932,3	891,2	95,6	984,5	828,2	84,1	1 048,0	1 015,8	96,9	92,3
Dépenses budgétaires	890,9	893,5	100,3	933,5	754,0	80,8	992,4	925,0	93,2	91,3
• Dépenses courantes	459,5	462,4	100,6	484,7	459,1	94,7	515,5	548,8	106,5	100,7
-- Personnel	160,5	160,3	99,9	174,2	186,0	106,8	186,4	213,5	114,5	107,4
-- Biens et Services	181,8	182,2	100,2	189,9	164,7	86,7	204,8	190,2	92,9	93,2
-- Transferts et subventions	103,7	105,9	102,1	109,0	94,3	86,5	113,0	129,6	114,7	101,3
• Intérêts dus	13,5	14,0	103,7	11,6	14,1	121,6	11,3	15,5	137,2	119,8
-- Dette extérieure	11,8	2,7	22,9	10,0	12,5	125,0	9,8	12,4	126,5	87,3
-- Dette intérieure	1,7	11,3	664,7	1,6	1,6	100,0	1,5	3,1	206,7	333,3
• Dépenses en capital	431,4	431,1	99,9	448,8	294,9	65,7	476,9	376,2	78,9	81,2
- Financement extérieur	295,1	268,2	90,9	303,9	172,8	56,9	322,1	223,9	69,5	72,2
Emprunts	152,9	128,8	84,2	166,0	70,8	42,7	180,2	104,3	57,9	60,9
Dons	93,0	90,2	97,0	102,4	54,6	53,3	110,1	74,1	67,3	71,7
Appuis budgétaires	49,2	49,2	100,0	35,5	47,4	133,5	31,8	45,5	143,1	122,0
- Financement domestique	136,3	162,9	119,5	144,9	122,1	84,3	154,8	152,3	98,4	100,3
Dépenses fonds spéciaux et budgets. Annexes	47,0	47,0	100,0	55,0	66,7	121,3	60,0	71,8	119,7	114,5
Prêts Nets	-5,6	-49,3	880,4	-4,0	7,6	-190,0	-4,4	18,9	-429,5	162,9

Source : DNTCP

Tableau 14 - CSCRP - Évolution des dépenses par secteur (hors financement extérieur BSI) de 2007 à 2009			
Milliards de FCFA	2007 Réalisé	2008 Réalisé	2009 Réalisé
Axe 1 : Développement des Infrastructures et des secteurs productifs	126,4	139,7	166,4
Agriculture	45,6	52,1	63,8
Mines, Hydraulique et Industrie	18,4	27,6	30,5
Urbanisme et Travaux Publics	40,8	37,5	43,8
Transport	10,6	9,9	16,2
Communication	11	12,6	12,1
Axe 2 : Poursuite et consolidation des réformes structurelles	196,6	199,4	211
Pouvoirs Publics et Administration Générale	102,2	96	98,4
Diplomatie et Affaires Étrangères	19,4	19,6	19,7
Défense, Sécurité Intérieure	75	83,8	92,9
Axe 3 : Renforcement du Secteur social	256,6	264,1	297,7
Éducation de Base	116,1	111,4	115,9
Enseignement Secondaire et Supérieur	37,6	51,8	60,9
Culture, Jeunesse et Sports	13,4	14,2	14,7
Santé	51,4	57,2	65,8
Secteurs Sociaux	31	21,5	34,4
Emploi	7,1	8	6
Dettes et Autres dépenses	143,4	146,9	152,7
Dette intérieure	0,8	1,5	1,9
Dette extérieure	25,1	29,1	33,5
Service de la dette extérieure	10,9	13,3	13,6
Autres	106,6	103	103,7
Total	723,0	750,1	827,8
Source : DGB Données provisoires pour 2009			

Tableau 15 - CSCRP - Dépenses par axes rapportées au total des dépenses						
	2007 Réalisé	Part du total	2008 Réalisé	Part du total	2009 Réalisé *	Part du total
Axe 1 : Développement des Infrastructures et des secteurs productifs	126,4	17,5 %	139,7	18,6 %	166,4	20,1 %
Axe 2 : Poursuite et consolidation de réformes structurelles	196,6	27,2 %	199,4	26,6 %	211	25,5 %
Axe 3 : Renforcement du Secteur social	256,6	35,5 %	264,1	35,2 %	297,7	36,0 %
Autres	143,4	19,8 %	146,9	19,6%	152,7	18,4 %
Total	723	100,0 %	750,1	100,0 %	827,8	100,0 %
Source : DGB Données provisoires pour 2009						

Tableau 16 : - CSCR - Évolution des dépenses de réduction de la pauvreté (hors financement extérieur BSI) par secteur de 2007 à 2009

milliards de FCFA	2 007 Réalisé	2 008 Réalisé	2 009 Réalisé
Axe 1 : Développement des Infrastructures et des secteurs productifs	102,40	108,40	116,10
Agriculture	45,40	42,00	42,30
Mines, Hydraulique et Industrie	14,10	21,30	19,50
Urbanisme et Travaux Publics	30,20	32,30	39,10
Transport	7,30	6,30	10,10
Communication	5,40	6,50	5,10
Axe 2 : Poursuite et consolidation des réformes structurelles	36,90	33,40	33,40
Pouvoirs Publics et Administration Générale	34,90	31,10	30,80
Diplomatie et Affaires Étrangères	0,00	0,00	0,00
Défense, Sécurité Intérieure	2,00	2,30	2,60
Axe 3 : Renforcement du Secteur social	256,70	263,00	287,60
Éducation de Base	115,40	110,90	114,80
Enseignement Secondaire et Supérieur	31,20	43,40	52,30
Culture, Jeunesse et Sports	12,30	12,90	13,20
Santé	50,70	56,40	65,00
Secteurs Sociaux	31,00	21,50	24,20
Emploi	6,80	7,70	5,80
Autres	9,30	10,20	12,30
Total	396,00	404,80	437,10
Total des dépenses (Voir tableau 14)	723,00	750,10	827,80
Part des dépenses de réduction de la pauvreté dans le total des dépenses	0,55	0,54	0,53
Source : DGB Données provisoires pour 2009			

Tableau 17 - CSCR - Ventilation des Dépenses de réduction de la pauvreté par axes

	2 007	2 008	2 009
Axe 1 : Développement des Infrastructures et des secteurs productifs	25,9%	26,8%	26,6%
Axe 2 : Poursuite et consolidation des réformes structurelles	9,3%	8,2%	7,6%
Axe 3 : Renforcement du Secteur social	64,8%	65,0%	65,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Source : DGB Données provisoires pour 2009			

Tableau 18 : Financement extérieur du BSI (montant en millions de FCFA)

Rubriques	Prévisions Totales	Réalizations Totales	Taux	Prêts			Subventions		
				Prévisions	Réalizations	Taux	Prévisions	Réalizations	Taux
Economie Rurale	76 876	59 211	77%	67 789	52 290	77%	9 042	6 921	77%
Agriculture	56 726	44 871	79%	51930	40 827	79%	4796	4 044	84%
Elevage	12 660	8 231	65%	10318	6 685	65%	2342	1 546	66%
Pêche	4 886	4 138	85%	4841	4 138	85%	0	0	0%
Forêts	2 604	1 971	76%	700	640	91%	1904	1 331	70%
Secteur secondaire	47 919	39 592	83%	19 543	17 486	89%	28 376	22 106	78%
Mines-Géologie	0	1 090	0%	0	1 090	0%	0	0	0%
Eaux	32 194	23 686	74%	10909	7 214	66%	21 285	16 472	77%
Energie	6 552	6 816	104%	5123	6 182	121%	1 429	634	44%
Indus-Artisanat	9 173	8 000	87%	3511	3 000	85%	5 662	5 000	88%
Tourisme	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Infrastructures	65 239	38 775	59%	53 239	28 637	54%	12 045	10 138	84%
Moyens routiers	60 510	35 416	59%	40510	26 578	66%	12 045	8 838	73%
Moyens ferro	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Moyens fluviaux	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Aéro-Météo	2 684	2 059	77%	2684	2 059	77%	0	0	0%
Poste-Télécom	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Topo-Carto	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Bat-Equipement	0	0	0%	8000	0	0%	0	0	0%
Urbanisme-Habitat	2 045	1 300	64%	2045	0	0%	0	1 300	0%
Trans-Stockage	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Ressources Humaines	67 595	55 002	81%	20 545	10 674	52%	47 050	44 328	94%
Emploi Formation	2 640	2 133	81%	0	0	0%	2 640	2 133	81%
Education	24 132	21 110	87%	10 582	4 924	47%	13 550	16 186	119%
Sport Art Culture	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Santé Affaires Sociales	19 604	17 385	89%	6 193	5 750	93%	13 411	11 635	87%
Information	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%
Adminis Plan Finan	21 219	14 374	68%	3 770	0	0%	17 449	14 374	82%
Ensemble secteurs	257 629	192 580	74,8%	161 116	109 087	68%	96 513	83 493	87%

Source: DNPD

**Revue 2009 du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la
Pauvreté (CSCRП 2007-2011)**

MATRICE DES RESULTATS

MATRICE DES RESULTATS DE LA REVUE 2009 DU CSCR

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
Pauvreté et Sécurité Alimentaire															
Impulser une croissance forte, soutenue et réduire significativement la pauvreté															
Pauvreté															
Le niveau de pauvreté a baissé	1. Incidence de la pauvreté	I	34,40%	47,40%	-	-	43,70%	43,80%	42,60%	41,40%	ODHD/INSTAT	Enquêtes	Cinq ans	ODHD/INSTAT	ODHD/INSTAT
Sécurité alimentaire															
La sécurité alimentaire est assurée pour chaque malien															
L'effectif des personnes en insécurité alimentaire grave est en baisse	2. Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge.	R	-	1,17	0	0	0	0,6	0,41	0,22	Rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle du SAP	Rapportage	Annuelle	SAP	SAP
Les stocks nationaux de céréales ont augmenté	3. Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonne	A	-	-	59 600	76 944	46 777	79 800	89 900	100 000	OPAM/SAP	Rapportage	Annuelle	CSA	CSA

Résultats	Indicateurs															
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables		
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte	Analyse
La situation alimentaire des enfants de -5 ans est améliorée	4. Taux de malnutrition aigue infantile (%)	I	-	14,40%	10%	6,10%	6,20%	12%				Résultats EVSS réalisée par le SAP, en collaboration avec l'UNICEF, le PAM, l'INSTAT, l'INRSP, le FEWS Net, les CPS des Ministères de la Santé et de l'Agriculture	Enquête par sondage	Annuelle	SAP	SAP
Cadragre Macroéconomique et Budgétaire																
Croissance accélérée soutenue																
Croissance, stabilité financière, gestion des finances publiques																
Le taux de croissance du PIB a atteint en moyenne 7%	5. Taux de croissance réelle du PIB (%)	R	5,8	5,3	4,3	5,0	4,5	6,5	7,8	7,1	INSTAT/DNPD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT/DNPD	INSTAT/DNPD	
	6. Ratio encours de la dette/PIB	R	-	21%	20,4%	22,6%	25,3%	26,7%	21,1%	18,2%	DNPD/DGDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DGDP	DGDP/CPM	
Impulser une croissance forte, soutenue et réduire significativement la pauvreté	7. Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	R	AA	B				A	A	A	DGB	Méthode PEFA	Tous les 3 ans	DGB	DGB	

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
Les normes communautaires en matière de finances publiques sont atteintes	8. Taux de pression fiscale (%)	I	17,2	14,7	14,2	13,3	14,7	17	17	17	INSTAT / DNPDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT / DNPDP	INSTAT / DNPDP
	9. Taux d'inflation annuel moyen (%)	I	0,2	1,5	1,5	9,2	2,2	1,4	1,5	1,6	INSTAT / DNPDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT / DNPDP	INSTAT / DNPDP
	10. Pourcentage des dépenses d'investissement financées sur ressources internes (%)	R	22,5	25,8	22,5	23,5	24,4	22,5	22,5	22,5	DGB/DNTCP	TOFE	Annuelle	DGB/DNTCP	DGB/DNTCP
Développement des infrastructures de base et des secteurs productifs															
Développement rural															
La production céréalière a augmenté	11. Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	R	-	3.693	3 885	4815	5090 ¹	4 685	5 262	5 683	CPS SDR/ DNA	Enquêtes Agricoles de Conjoncture	Annuelle	CPS SDR/ DNA	CPS SDR/ DNA
L'accès de la population à l'agriculture irriguée s'est amélioré	12. Superficies supplémentaires aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)	R	12 000	10 166	3 314	3414	4343	10 000	10 000	10 000	CPS SDR/ DNGR	Données PGA et inventaire des sites aménagés	Trimestrielle	DRGR, Coordination PGA	DRGR, Coordination PGA
La production du coton (principale culture d'exportation)	13. Production de coton graine (en tonnes)	R	620 000	414 965	242 233	202 397	236 000	550 000	570 000	578 000	CPS SDR / CMDT	Recensement des superficies et estimation de production	Annuelle	CMDT (DPA)	DPA/CMDT

¹ Estimation initiale

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
est augmentée	14. Production de coton fibre (en tonnes)	R	266 600	175 797	100 941	85 654	85 171	231 000	239 400	242 800	CPS SDR / CMDT	Estimation en fonction de la production agricole	Annuelle	CMDT (DPI)	DPI / CMDT
La production animale est améliorée	15. Effectif du bétail (en tête)														
	Bovins	R	10 233 913	7 843 442	8 141 000	8 385 700	8 896 300	8 570 741	8 827 863	9 092 699	DNPIA /Rapports annuels	Données du Recensement national 1991 auxquelles ont été appliquées des taux de croûts annuels	Annuelle	DRPIA	DSEI
	Ovins (têtes)	R	13 761 422	8 870 735	9 761 000	10 249 600	11 300 200	10 268 985	10 782 434	11 321 556	"	"	"	"	"
	Caprins (têtes)	R	19 620 368	12 647 464	13 593 000	14 272 700	15 735 600	14 641 021	15 373 072	16 141 725	"	"	"	"	"
La production laitière et celle de la viande sont valorisées	Lait (T)	R	2 267 409	1 815 579	1 798 502	1 187 992	1 944 202	1 974 301	2 033 530	2 094 536	DNPIA /Rapport annuel 2006	Productions estimées sur la base des paramètres bioéconomiques	Annuelle	DRPIA	DSEI
	Viande (T)	R	49 515	39 648	44 921	47 963	43 421	43 114	44 408	45 740	DNPIA /Rapport annuel 2006	Statistiques des abattages contrôlés	Annuelle	DRPIA	DSEI
La compétitivité des filières des cuirs et peaux s'est améliorée	Exportations Peaux (T)	R	1 806	1 446,00	1 421,00	986	1 301,92	1 572,41	1 619,58	1 668,17	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de peaux	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI
	Exportations Cuirs (T)	R	10 808	8 654,51	2 047,00	1579	2 133,71	944,11	9 693,44	9 984,25	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de cuirs	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
La mise en œuvre de la politique nationale de la protection de l'environnement a permis d'augmenter le nombre de superficies boisées	16. Superficies reboisées (ha)	R	-	7 530	9 079,37	10 390,0	16 335,1	10 000	10 000	12 000	Rapports périodiques et annuels de la DNCN et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/DNCN	CPS SEEUD/DNCN
	17. Nombre de plans d'aménagement de gestion, simplifiés élaborés et mis en œuvre	R	-	150	50	220	186	302	322	342	Etudes et dossiers disponibles, Rapports périodiques et annuels de la DNCN, et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/DNCN	CPS SEEUD/DNCN
Des stations d'épuration ou de dépollution des rejets liquides, solides et gazeux des unités industrielles et artisanales ont été créées dans les principales villes	18. Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (%)	R	50	19	21	23	24	29	33	35	DNACPN, Municipalités, Projets	Recensement	Annuelle	CPS SEEUD/DNACPN	CPS SEEUD/DNACPN
	19. Taux de réduction de l'infestation des cours d'eau par les plantes aquatiques proliférantes (%)	R	100	-	-	-	-	20	30	40	Documents ABFN, IER, ON, Projets	Rapportage	Annuelle	Antennes régionales	ABFN
Infrastructures de transport															

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
L'Extension et la qualité de gestion du réseau routier ont permis l'amélioration du transport routier	20.a. Nombre de km de routes bitumées entretenues	A	7 301	3 773	3 773	3 569	3 619	3 829	4 376	4 601	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR
	20.b. Nombre de km de routes en terre entretenues	A	9 420	5 825	8 700	8 941	5 772	6 277	6 277	6 960	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR
	21.a. Nombre de km de routes bitumées en bon état	A	4 413	1 675	2 793	2 880	3 619	2 348	2 555	2 781	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR
	21.b. Nombre de km de routes en terre en bon état	A	3 769	1 675	5 220	3595	5 772	1 815	2 096	2 425	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR
	22. Nombre de km de pistes construites	A	1 800	-	263,38	76	718,9	45				CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR
Infrastructures de communication															
La population a un meilleur accès au téléphone	23. Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	R	70	-	45	53	65	40	45	50	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE
Energie et Mines															
La population a un meilleur accès à l'électricité	24. Taux d'accès à l'électricité aux niveaux:	R	National: 64,6% Urbain: 86,90%	National : 16,9% Urbain: 52,90%	National: 22,53% Urbain: 55,58%	National: 25,41% Urbain: 58,19%	National : 25,27% Urbain: 53,00%	National: 25,80% Urbain: 62,40%	National: 28,30% Urbain: 65,90%	National: 31,50% Urbain: 69,70%	Recueils Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte)	Annuelle	CPS/ME	CPS/ME

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
			Rural: 55,00%	Rural: 1,30%	Rural : 8,23%	Rural: 11,23%	Rural:13,29 %	Rural: 10,00%	Rural: 12,00%	Rural: 15,00%		des données)			
Le secteur minier s'est amélioré et a permis de maintenir la production d'or à un niveau satisfaisant	25. Exportations industrielles d'or en tonnes	R	47	62,024	56,7	52,8	53,726	55,2	47,9	47,9	Recueil Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME	CPS/ME
Industrie Commerce															
L'environnement des affaires est amélioré	26. Nombre de procédures requises pour créer une entreprise.	R	-	13	11	11	7	11			Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)
	27. Nombre de jours mis pour créer une entreprise	R	-	42	26	26	3	26			Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)
Culture, Artisanat, Tourisme															
Développer les PME-PMI dans les secteurs de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	28. Nombre d'arrivées dans les hôtels	R	-	200 003	221 328	234 490	204 006	235 000	300 000	321 000	OMATHO	Suivi statistique des fiches d'hébergement	Mois	OMATHO	OMATHO
	29. Valeur des exportations des produits artisanaux (en millier de FCFA)	R	-	506 970	1 168 352	860 315	3 733 886	538 001	548 761	559 736	CNPA	Suivi statistique des certificats d'origine/ Evaluation des fiches de	Mois	CNPA	CNPA

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
												participation aux foires salons et festivals			
Développement Institutionnel, Gouvernance et Participation															
Engagement de l'Etat central dans la décentralisation	30. Pourcentage du budget national transféré effectivement aux collectivités par rapport au montant inscrit dans le budget (%)	A	-	-	100	100	100	100	100	100	DGB/DNCT/CADB	Rapportage	Annuelle	CDI/UE	CDI/UE
Gouvernance locale	31. Pourcentage de PV de sessions ordinaires tenues et transmis à la tutelle (%)	A	-	60	99,15	89,08	99,49%	80			Base OISE/DNCT/CDI/HCT	Rapportage	Annuelle	DNCT	DNCT
Mobilisation des ressources propres des CT	32. Montant des ressources propres des CT par habitant (en FCFA)	A	-	892	765,58	1012	1083	984			Base OISE/DNCT/HCT	Rapportage	Annuelle	DNCT/DNP/DNCT/CDI	DNCT/DNP/DNCT/CDI
Appui technique aux CT	33. Pourcentage de CT ayant reçu une assistance (%)	A	-	100	100 (59,11 base OISE)	100		100	100	100	Base OISE/DNCT/HCT	Rapportage	Annuelle	DNCT/CDI/ANICT/CNN	DNCT/CDI/ANICT
Amélioration du fonctionnement des	34. Nouvelles Recettes - perceptions mises en service	A	-	11	11	9		9			CDI/DNCTP	Rapportage	Annuelle	DNCTP	CDI/DNCTP

Résultats	Indicateurs															
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables		
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte	Analyse
administrations centrales et déconcentrées	35. Nombre d'unités fonctionnelles informatisées et connectées intranet	A	-	24	30	36	43	36				AGETIC/CDI	Rapportage	Annuelle	AGETIC/CDI	AGETIC/CDI
	36. Evolution du délai moyen de passation des marchés DGMP (jours)	R	-	129	119	109,68	98,50	110				DGMP	Rapportage	Annuelle	DGMP/CDI	DGMP/CDI
Renforcer les capacités de la Société civile	37. Le nombre de rapports alternatifs de suivi et évaluation du CSCRP produits par la société civile	A	-	2	4	5	7	1	1	1	Rapports alternatifs produits par la société civile : CNSC CONACIPAL, FOSCAO, GSB et AMDH	Enquêtes, revues documentaires	Annuelle	CNSC	CNSC	
	38. Nombre de programmes de renforcement de la société civile mis en œuvre et bénéficiant de l'appui technique et financier de l'Etat	A	-	4	4	3	2	1	1	1	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières, ministères et PTF	Annuelle	CNSC	CNSC	
	39. Nombre de propositions et/ou avis de la société civile formulés pris en compte par le Gouvernement dans le cadre des politiques ou	A	-	2	2	3	3	1	1	1	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières et ministères	Annuelle	CNSC	CNSC	

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
	problèmes d'intérêt national														
	40. Pourcentage d'association et d'ONG, signataires d'accord cadre avec l'Etat, ayant déposé un rapport annuel	A	-	19%	39,37%	19,00%	49,22%	22%	23%	24%	CADB/MATCL	Rapportage	Annuelle	CADB	CADB/MATCL
Justice	41. Nombre de juges par habitant	R	-	1/30 000	1/25 000	1/27203	1/33642	1/23689	1/22318	1/21174	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Rapportage	Annuelle	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire
	42. Nombre d'infrastructures de justice construites ou réhabilitées	A		25	12	5	5	9	5	7	DAF du Ministère de la Justice	Rapportage	Annuelle	DAF du Ministère de la Justice	DAF du Ministère de la Justice
	43. Note du Mali dans le rapport « Indice de perception de la corruption »	R	-	2,8	2,7	3,1	2,8	3,9	4,2	4,6	TI/ODHD	Rapport Transparency International	Annuelle	TI/ODHD	TI/ODHD
Renforcement du secteur social															
Education															
La disparité fille garçon à l'enseignement primaire est éliminée	44 Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle du fondamental (écoles tout statut)	R									Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
	a. TBS global		91%	75,0 % (F=65,1%) (G=85,1%)	77,6% (F=68%) (G=87,8%)	80% (F=70,7%) (G=89,5%)	82% (F=73%) (G=91,2%)	82,10%	84,60%	87,20%					
	b. indice de parité TBS F/G			0,76	0,77	0,79	0,80	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts					
	45. Taux Brut d'Admission au 1 ^{er} cycle (écoles tout statut)	R									Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education
	a. TBA		90%	74,20% (F=67,0%) (G=81,5%)	75,8% (F=68,9%) (G=82,9%)	79,4% (F=72,3%) (G=86,8%)	77,7% (F=70,4%) (G=85,2%)	86,10%	90,00%	90,00%					
	b. indice de parité TBA F/G			0,82	0,83	0,83	0,82	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts					
La qualité de l'enseignement primaire est améliorée	46. Taux d'Achèvement au 1 ^{er} cycle fondamental (école tout statut)	R									Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education
	a. TA		82,50%	48,50% (F=38,4%) (G=58,7%)	53,2% (F=42,9%) (G=63,9%)	54% (F=44,8%) (G=63,5%)	55,7% (F=47,2%) (G=64,4%)	60,20%	63,90%	67,60%					
	b. indice de parité TA F/G			0,65	0,67	0,70	0,73	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts	b. réduction des écarts					
	47. Ratio Elèves/Maître au 1 ^{er} cycle du fondamental (écoles publique et communautaire)	R	50	56	55	55	53	57	56	55	Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
Santé et Lutte contre le VIH/SIDA															
L'accès de la population aux services de santé est amélioré	48. Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fonctionnel	R	58%	51%	58 %	58%	57%	60%	62%	64%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
La couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an est assurée	49.a. Taux de couverture vaccinale en DTCP3 (Penta 3) chez les enfants de moins de 1 an	R	94%	92%	94%	94%	101%	≥90%	≥90%	≥90%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
	49.b. Taux de couverture vaccinale contre la rougeole chez les enfants de moins de 1 an	R	-	82%	89%	91%	97%	92%	94%	96%	Annuaire Statistique (SLIS) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Un accouchement assisté de qualité est assuré aux femmes	50. Taux d'accouchement assisté (y compris par les ATR)	R	65%	55%	58%	61%	64%	60%	63%	65%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Le niveau de la consultation prénatale a augmenté	51. Taux de CPN	R	80%	75%	78%	82%	90%	80%	83%	86%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Le niveau d'utilisation des services de santé est amélioré	52. Taux d'utilisation de la consultation curative	R	-	0,26	0,29	0,29	0,33	0,33	0,35	0,36	Annuaire Statistique (SLIS et SIH) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS/Santé	CPS/Santé

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
La lutte contre le VIH/SIDA s'est intensifiée	53. Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes	I	1,75%	3,50%	2,80%	-	2,70%	1,80%	-	1,20%	Rapport surveillance sentinelle CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Développement social et solidarité															
La couverture maladie de la population par des systèmes d'assurance maladie de type social et solidaire a augmenté	54a. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles	R	-	1,70%	2,4%	2,60%	3,50%	4,60%	4,70%	4,80%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNPSES	CDS/DNPSES
	54b. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	R	-	1,50%	1,7	1,90%	3,00%	3,00%	3,50%	4,00%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNPSES	CDS/DNPSES
La prise en charge des personnes démunies est améliorée	55. Pourcentage de personnes démunies prises en charge médicalement	R	-	35,4%	48%	53%	56,70%	50%	50%	50%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNDS	CDS/DNDS
Logement															
L'accès au logement de la couche de population à faible revenu est facilité	56. Nombre de logements économiques sociaux construits au profit de la population à faible revenu	R	12 000	880	1 087	1027	1700	875	875	875	Rapport de la DAF du MLAFU	Rapportage	Annuelle	DAF/MLAFU	DAF/MLAFU
Emploi															
La création et la promotion d'emplois	57. Nombre de nouveaux emplois créés	R	-	23 019	17 277	28 764	33 623	10 000	10 000	10 000	Rapport annuel	Collecte de données par fichiers	Annuelle	DNE/ANPE/DOEF	DNE/ANPE/DOEF

Résultats	Indicateurs														
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR			Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	2009	2010				2011	Collecte
durables sont assurées												administratifs			
Genre et équité															
La promotion de l'égalité du genre et de l'équité dans la population est assurée.	58. Pourcentage de sièges occupés par les femmes à des postes électifs	R	30	6,4	6,4	6,4	8	19	24	28	Rapport de collecte/Base de données Femme et Enfant CNDIFE	Fiches de collecte	Annuelle	CNDIFE/ MATCL/ Chambres consulaires	CNDIFE/ MATCL/ Chambres consulaires
	59. Pourcentage de femmes exploitantes agricoles	R	30	3,1	18,5	20	20	15	20	25	CPS Développement Rural/CNDIFE	Recensement	3 ans	CPS SDR/CNDIFE	CPS SDR/ CNDIFE
Eau potable															
La population a un meilleur accès à l'eau potable	60. Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure aux niveaux:	R	National: 80,4% Semi-urbain et urbain: 90,7% Rural: 75,9%	National: 67,4% Semi-urbain et urbain: 76,6% Rural: 63,7%	National: 70,1% Semi-urbain et urbain: 75,9% Rural: 67,6%	National: 71,7% Semi-urbain et urbain: 76,3% Rural: 69,9%	National: 73,1% Semi-urbain et urbain: 77,4% Rural: 71,4%	National: 72,3% Semi-urbain et urbain: 76,3% Rural: 71,2%	National: 73,9% Semi-urbain et urbain: 76,5% Rural: 72,50%	National: 75,4% Semi-urbain et urbain: 77,8% Rural: 73,8%	Recueil Statistiques de la CPS/SEEUD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ SEEUD	CPS/ SEEUD